

RD-CONGO



# LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2550 - VENDREDI 4 MARS 2015

## FARDC-MONUSCO

# Derniers réglages avant la reprise des opérations conjointes

L'ONU avait entrepris depuis plusieurs mois des discussions avec Kinshasa sur la possibilité d'une reprise de la coopération militaire suspendue depuis février 2015. Cette fois-ci, elle vient d'obtenir gain de cause à la faveur du récent passage en RDC de son secrétaire général Ban Ki-moon. Kinshasa a finalement marqué son accord à renouer

avec la Monusco, principal appui dans la traque des groupes armés qui écument l'est de la RDC. Les deux parties travaillent sur les derniers réglages avant de reprendre les activités militaires sur le terrain. Elles ont, d'ores et déjà pris, dans cette perspective, des mesures pour s'assurer que les futures opérations conjointes ne



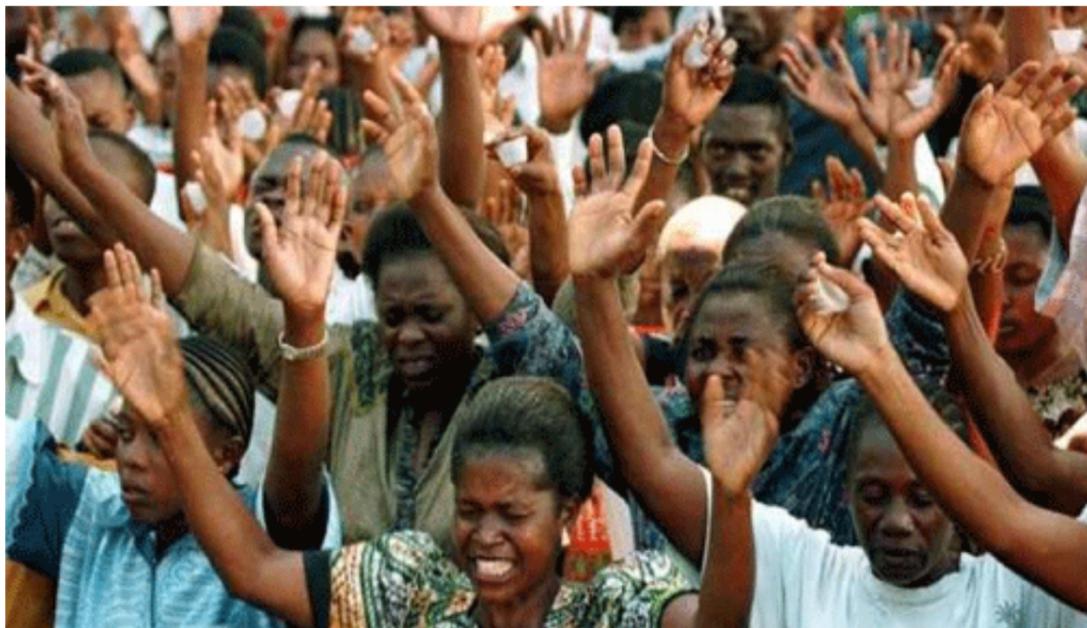
Un soldat des Fardc et un casque bleu de la Monusco

créent pas de dangers supplémentaires pour les populations civiles. Premières cibles visées, les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda et les Forces démocratiques alliées.

Page 12

## DIALOGUE

# La société civile projette une grande « prière pour la nation »



Des fidèles en campagne de prière

Face aux enjeux de l'heure, plusieurs Églises de réveil et confessions religieuses se réuniront samedi au stade des Martyrs de la Pentecôte afin de prier pour la nation, point de chute de la « marche pour la paix » initiée à cet effet. La manifestation se veut à la hauteur des ambitions que nourrissent ses initiateurs mus par la volonté d'éloigner, par la prière, le spectre des troubles qui planent sur la RDC sur fond des tensions préélectorales.

Certains légitiment cette action pour autant qu'elle s'emploie à faire comprendre à l'opinion la justesse du dialogue qui demeure, dans le contexte actuel, la seule voie susceptible d'éviter au pays les travers d'une crise politique aux conséquences désastreuses. D'autres y voient plutôt une manœuvre visant à faire passer les thèses du pouvoir sur le dialogue sous couvert de la spiritualité.

Page 13

## APPEL D'OFFRES DE LA CÉNI

# Un sévère réquisitoire de Franck Diongo

Pour le président du Mouvement lumumbiste progressiste et du Front anti-dialogue, le document émis par la centrale électorale pour l'acquisition des kits électoraux est un complot contre la démocratie. Dans une correspondance adressée au secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, ce député national dénonce la duplicité et la complicité de la Céni avec le pouvoir en place et une volonté manifeste de ne pas

organiser les élections présidentielle et législatives dans les délais fixés par la Constitution. Franck Diongo trouve illégale et ambiguë que la Céni fasse appel au Bureau central de coordination qui est une agence parallèle et illégale du gouvernement, pour gérer ledit appel d'offres. Il regrette, par ailleurs, que le document n'ait pas intégré la contrainte du délai constitutionnel.

Page 12

## HANDBALL

# Kinshasa accueillera en juin et juillet l'IHF Trophy 2016

Huit pays de la zone IV - Afrique centrale - se retrouveront à Kinshasa entre le 30 juin et le 7 juillet pour disputer le l'IHF Trophy 2016 sur décision de la Confédération africaine de handball rendue publique le 2 mars 2016. L'institution faîtière du handball continentale a, en fait, publié le calendrier général de cette compétition qui se déroule dans les sept zones (II, III, IV, VA, VB, VI et VII) du sport en Afrique. Quarante-huit pays vont prendre part à cette compétition dans différentes zones. L'IHF Trophy est une compétition de la Confédération africaine de handball, une compétition dite de proximité, afin de permettre aux pays qui ne prennent pas part aux compétitions internationales de s'y retrouver. Page 13

## ÉDITORIAL

## Conseil

Le conseil s'adresse aux observateurs venus de différents pays qui, sans dire officiellement pourquoi ils sont aujourd'hui chez nous, analysent discrètement le processus électoral en cours, étudient sans l'avouer les positions et les programmes des différents candidats à l'élection présidentielle, évaluent de diverses façons les risques de dérapage éventuels qui pourraient accompagner le scrutin, bref tentent pour leurs gouvernements respectifs d'anticiper les événements à venir.

Il peut se résumer de la façon suivante qui est sans doute brutale mais assurément proche de la réalité : ne vous arrêtez pas aux apparences, ne prenez pas pour argent comptant les propos qui vous sont tenus et les « informations » qui vous sont données, démêlez le vrai du faux même si ce n'est pas facile ; alors et alors seulement vous ferez remonter vers vos gouvernants des données crédibles qui permettront à ces derniers de prendre les bonnes décisions et d'éviter ainsi de nouvelles erreurs.

Parce qu'ils viennent de pays influents qui ont des intérêts importants dans cette partie du monde, les observateurs dont il est ici question et à qui s'adresse ce message constituent une cible privilégiée pour ceux qui tentent de perturber le processus électoral en cours au Congo. N'ayant qu'une connaissance approximative des réalités du terrain ces agents peuvent aisément être manipulés par le canal d'une désinformation qui ne dit pas son nom mais qui pourrait s'avérer redoutable pour les autorités de la République. Nous en avons eu la preuve à la veille du référendum sur la nouvelle Constitution lorsque les rumeurs les plus folles ont couru, dans différentes capitales, sur le risque de dérapage général que cette consultation populaire pourrait provoquer dans notre pays.

Dans le monde très ouvert où nous vivons la manipulation politique prend une ampleur chaque jour plus vaste. Elle doit donc être suivie, observée, surveillée avec la plus grande attention, ce qui impose aux services concernés une vigilance accrue. Et c'est pourquoi nous croyons utile de rappeler à ceux qui viennent aujourd'hui chez nous pour anticiper le proche avenir qu'ils feraient bien de s'informer à bonne source s'ils veulent éviter de commettre de nouvelles erreurs.

*Les Dépêches de Brazzaville*

## PRÉSIDENTIELLE DU 20 MARS

## Que la campagne se passe dans le calme, souhaite Pierre Ngolo

**Le secrétaire général du Parti Congolais du Travail (PCT), Pierre Ngolo, a exprimé le vœu de voir que la course à la conquête des suffrages, qui s'ouvre ce vendredi, se déroule dans les meilleures conditions de paix, de sérénité et de tolérance. Une victoire dès le premier tour est possible, selon lui, contrairement à ce que pense l'opposition. Au Peuple de trancher.**

L'échéance électorale, visant à briguer la présidence de la République, est un grand rendez-vous de la démocratie à en croire Pierre Ngolo. C'est le moment de la confrontation des arguments qui n'a rien à avoir avec l'injure, la calomnie, la terreur encore moins les menaces, a-t-il précisé. « Notre vœu est que la campagne se passe dans le calme, qu'elle donne lieu à l'expression libre, démocratique (...) que les citoyens exercent en toute responsabilité leur droit », a déclaré le secrétaire général du PCT, la veille du coup d'envoi de la campagne présidentielle.

**Victoire au premier tour...**

Dans son argumentaire Pierre Ngolo a expliqué qu'aucun calcul mathématique ne peut démontrer



Pierre Ngolo faisant sa déclaration / Crédit photo Adiac

qu'une victoire dès le premier tour de l'élection est impossible, sauf à dire que l'élection est déjà jouée. Ce sont, selon lui, des intoxications qui préparent les citoyens à des situations pas du tout saines. « Si l'opposition qui a fait ses calculs a déjà les résultats de l'élection présidentielle du 20 mars qu'elle les communique. On peut ainsi faire l'économie du premier tour pour aller directement au deuxième tour... », a-t-il proposé. Et d'ajouter : « Si le peuple vote de sorte qu'il y ait un vainqueur de l'opposition dès

le premier tour, le PCT s'inclinera et le félicitera. Si par ailleurs de façon objective le candidat Denis Sassou N'Guesso est élu dès le premier tour, par rapport à l'appréciation que les citoyens portent sur lui, l'opposition devra l'accepter et le féliciter... », a fait savoir le secrétaire général du PCT tout en soulignant que la volonté du peuple compte plus que celle de chacun des candidats engagés dans la course présidentielle. C'est le peuple qui fait les rois et après avoir suivi la campagne, celui-ci se positionnera derrière le candidat qu'il estime meilleur et dira son dernier mot le 20 mars en allant aux urnes, a indiqué Pierre Ngolo.

« (...) Le PCT, les forces de la majorité présidentielle et le pôle du consensus de Sibiti sont confiants derrière le candidat Denis Sassou N'Guesso », a conclu le secrétaire général du PCT d'un air victorieux avant de démentir les rumeurs sur sa démission de ce parti politique, sa supposée fuite en exil et bien d'autres, d'autant plus qu'il a tenu la conférence de presse le 3 mars au siège même du PCT à Brazzaville.

**Rominique Nerplat Makaya**

## Le CSLC arrête l'ordre de passage des candidats sur les médias

**En application des dispositions combinées des articles 6 de la loi organique créant le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) et 20 de la loi relative au pluralisme dans l'audiovisuel public, le CSLC a procédé, le 3 mars à Brazzaville, au tirage au sort en vue de déterminer l'ordre de passage des messages des neuf candidats à l'élection présidentielle du 20 mars.**

A l'issue de ce tirage au sort, l'ordre de passage des messages

des candidats sur les médias est ainsi arrêté : Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou ; Pascal Tsaty Mabilia ; André Okombi Salissa ; Michel Mboussi Ngouari ; Anguios Nanguia Engambé ; Jean Marie Michel Mokoko ; Guy Brice Parfait Kolelas ; Claudine Munari née Mabondzo et Denis Sassou N'Guesso. Dans son mot liminaire, le président du CSLC, Philippe Mvouo a annoncé que l'enregistrement des messages des candidats débutera le 5 mars à la télévision nationale. Ainsi, il a invité les professionnels de l'information et

de la communication à veiller au strict respect du principe d'égalité en période électorale.

En outre, Philippe Mvouo a souligné que son institution vient d'accomplir sa part d'obligation, de transparence et de justice. Il a mis à profit cette occasion pour exhorter les professionnels de l'information et de la communication à faire davantage preuve de responsabilité, de citoyenneté et de dépassement de soi, afin que l'élection présidentielle se déroule dans un climat apaisé.

**Roger Ngombé**

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout  
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout  
Secrétaire des rédactions adjoint :  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,  
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama  
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou  
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula  
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana  
(chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué  
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou  
(chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath  
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi  
Chef de production : François Diatoulou Mayola  
Gestion des stocks : Elvy Bombete

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service),  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole  
Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid  
Balimba

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,  
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## PRÉSIDENTIELLE 2016

## Le nouveau bulletin de vote présenté au président de la CNEI

**Le préfet-directeur général des Affaires électorales, Antoine Evoundou, a présenté et remis, le 3 mars à Brazzaville, le nouveau bulletin unique de vote qui sera expérimenté lors du scrutin du 20 mars prochain, au président de la Commission nationale électorale indépendante, Henri Bouka.**

Ayant réceptionné cet échantillon de bulletins, la CNEI lancera une grande campagne de sensibilisation et de vulgarisation, en vue de permettre aux électeurs de bien comprendre le contenu et d'éviter la confusion le jour de vote. De format A4, ce nouveau bulletin unique de vote a été présenté en présence des représentants des neuf candidats et de l'huissier de justice. Ce bulletin unique, qui fait partie des innovations électorales décidées lors

du dialogue de Sibiti, est un ensemble de bulletins de vote individuels juxtaposés sur un même support. Il comporte, conformément au décret présidentiel déterminant du 1er février 2016, des caractéristiques techniques spéciales. En haut, et à l'extrême il porte les inscriptions de la République du Congo, suivies de la devise de la République. Au centre, il porte les mentions correspondant à la nature de l'élection, avec en dessous, la date où se déroulera le scrutin. En haut, et à l'extrême gauche, le bulletin unique de vote porte les armoiries de la République. Au milieu, par contre, il affiche, pour chaque candidat, et par colonne, un certain nombre d'éléments du candidat, notamment son numéro d'ordre ; ses noms et prénoms ; le nom du parti ou groupement des partis dont est issu le candi-

dat ou le statut d'indépendant. Sur ce bulletin unique, il est affiché aussi la photo ou l'effigie du candidat, son logo et/ou son symbole. Sur celui-ci, les neuf candidats sont alignés par colonne, dans un ordre croissant, allant de la gauche à la droite. La colonne de chaque candidat porte les données d'identification. A contempler ce bulletin unique, le candidat Sassou N'Guesso Denis se place au premier rang de tous, suivi du candidat Anguios Engambé, Tsaty Mabilia Pascal, Mokoko Jean Marie Michel puis Okombi Salissa André, qui est classé en 5ème position. Les autres candidats, à savoir Kolelas Guy Brice Parfait, Munari Claudine, Kignoumbi Kia Mboungou Joseph et Mboussi Ngouari Michel complètent chronologiquement cette liste.

Firmin Oyé

## POINTE-NOIRE

## Un impressionnant bain de foule clôture la tournée de travail du chef de l'Etat

**Parti de Brazzaville, le 1er mars, pour une mission de travail qui l'a conduit successivement dans le Pool, la Bouenza, le Niari et le Kouilou, le président Denis Sassou N'Guesso est arrivé, ce 3 mars, à Pointe-Noire, dernière étape de son périple.**

Le président de la République qui a parcouru les 535 km de la route nationale numéro 1 Brazzaville-Pointe-Noire en voiture a marqué des escales avec nuit à Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza et Dolisie, capitale du Niari. Au long de la route, il en a profité pour échanger avec les populations massées devant les principales localités que traverse la route qu'il venait d'inaugurer au départ de Yié dans le Pool. D'intenses moments d'échanges, au cours desquels, entre chants et danses,



La mobilisation à Mengo

les Congolais lui témoignaient leur reconnaissance pour le travail accompli ces dernières années.

Cela a été particulièrement le cas dans les deux chefs-lieux

de département cités plus haut lorsqu'il a tour à tour lancé les travaux de la municipalisation accélérée de la Bouenza et visité le chantier suffisamment avancé de l'hôpital général de Dolisie. La mobilisation a été aussi réussie dans le Kouilou lors de l'inauguration de la Cimenterie CIMAF de Makola. La palme de l'effervescence populaire revient cependant à Pointe-Noire, les populations ayant pris d'assaut l'artère principale qui conduit à la résidence du chef de l'Etat en partant de Mengo à près de 30 kilomètres de la ville.

On peut imaginer ce que sera la campagne électorale qui s'ouvre ce 4 mars. C'est ici, à Pointe-Noire, justement, que le candidat à sa succession, Denis Sassou N'Guesso, ouvrira la sienne sans doute devant des partisans enthousiastes.

Gankama N'Siah



Les sages du Kouilou accomplissent un rituel avec le couple présidentiel à l'entrée de Pointe-Noire

## La CNEI annonce les dispositions sur la sécurité des candidats

**Les questions de sécurité sont au cœur des préoccupations des Congolais et des candidats. C'est ce qu'a annoncé le 03 mars à Brazzaville le porte-parole de la police, le colonel Jules Monkala Tchoumou, au terme d'une rencontre entre les membres de la sous-commission sécurité de la CNEI et les représentants des différents candidats au scrutin présidentiel du 20 mars.**

A l'issue de la rencontre, Jules Monkala Tchoumou s'est expliqué : « Pour ce qui est d'aujourd'hui, le président de la sous-commission, le chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division Guy Blanchard Okoi, a donc reçu les représentants des candidats pour leur expliquer comment la sécurité des candidats va être organisée », soulignant que celle-ci est l'affaire de la force publique.

Il a apporté quelques précisions concernant la mise en application de cette note : « Des équipes de sécurité seront mises à la dispo-

sition des candidats pour assurer leur propre sécurité, celle de leurs familles et de leurs biens. Donc, il sera fait de manière tout à fait égalitaire. Mais, le choix se fera également de commun accord avec les différents candidats ; vous savez qu'on est dans un domaine où il y a beaucoup de susceptibilité, et donc, les notes qui ont été prises disent que ces équipes seront constituées sur la base des listes qui seront fournies par les candidats eux-mêmes », a expliqué le porte-parole de la police.

Le principe retenu, a indiqué Jules Monkala Tchoumou, est de ne retenir que des agents régulièrement en service dans les différents corps de la force publique. Autrement dit, les miliciens ou les agents déserteurs ne seront pas acceptés dans ces équipes.

« Ainsi, le candidat doit fournir le plus tôt possible les agents qui sont régulièrement inscrits sur la liste des agents de la force publique », a-t-il renchéri.

Guillaume Ondzé

## Message du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation aux candidats à la présidentielle du 20 mars 2016

Mesdames et messieurs

Mes chers compatriotes

La campagne électorale, en vue de l'élection du Président de la République débute le 04 mars, pour s'achever le 18 mars à minuit.

Il s'agit pour les neuf (9) candidats en lice, ceux -là même dont les candidatures ont été validées par la Cour constitutionnelle, de sillonner le territoire national, afin de présenter aux Congolais leur programme de gouvernance de notre pays, pour les cinq (5) années à venir, et, naturellement, pour solliciter leurs suffrages.

C'est un moment particulier d'expression politique, fait de joutes oratoires et d'effervescences populaires qui doit se dérouler dans le respect des libertés individuelles, et des opinions de chacun, sans injures, sans provocations, sans invectives.

La Liberté d'expression est consacrée par notre loi fondamentale. Elle est une liberté des idées. Elle doit promouvoir les valeurs humaines et réaffirmer le rejet absolu de toutes formes de violences par les filles et fils du Congo, un et indivisible.

La campagne électorale, appel à l'affermissement de la nation autour des symboles, de ses couleurs, des justes et nobles idéaux de paix, de tranquillité et de développement, doit être l'occasion de fédérer les Congolais et les Congolaises et non de les diviser.

Pendant le déroulement de la campagne, les candidats à la présidentielle et tous les autres citoyens devront respecter l'ordre public. A cet effet, le Gouvernement de la République demande aux autorités administratives locales : Préfets, Sous-Préfets, Mairies et Administrateurs- Maires de s'approprier et de faire appliquer strictement les dispositions des articles 25,26,27,28,29,30,31,32,33,34 et 35 de la loi électorale, afin d'éviter tout malentendu avec les candidats.

Il invite la Commission nationale électorale indépendante ainsi que les commissions locales, dans les arrondissements et les districts, à faire observer les dispositions de l'article 42-1 nouveau, de la loi électorale sur la propreté et l'élégance de la campagne électorale.

Le Gouvernement rassure le peuple congolais qu'il sera particulièrement attentif au respect des dispositions légales et réglementaires ainsi qu'à sa quiétude pendant la campagne électorale et après la présidentielle du 20 mars 2016.

Mesdames et messieurs

Mes chers compatriotes

Vous êtes les artisans de l'histoire de notre pays, ce pays que tous, nous voulons beau, prospère, rayonnant, libre et paisible ; Et qui a tourné définitivement la page de ses turpitudes et de ses égarements.

Voilà, ce que tous nous voulons pour ce pays, notre chère patrie.

Bonne campagne

Et bonne chance à tous les candidats.

Je vous remercie

## ELECTION PRÉSIDENTIELLE

## Les journalistes formés au code de bonne conduite

**Dans la perspective de la couverture médiatique de l'élection présidentielle du 20 mars prochain, le ministère de la Communication et des médias chargé des relations avec le Parlement a organisé du 02 au 03 mars à Brazzaville en partenariat avec le système des Nations unies, un atelier de renforcement des capacités des journalistes sur le thème : « Médias et défis à relever en période électorale ».**

L'objectif visé par cet atelier était de renforcer les capacités des professionnels des médias congolais selon une approche fondée sur le respect des droits de l'Homme et la promotion de la paix.

Les journalistes ont été formés pour se familiariser avec les aspects liés au respect des droits de l'Homme dans le contexte électoral, au code de bonne conduite en vue de son application. Le rôle fondamental des journalistes en tant qu'acteurs essentiels dans la promotion des scrutins transparents, inclusifs et pacifiques a aussi figuré parmi

les thèmes.

« La presse peut être perçue soit comme un maillon clé du progrès de la démocratie, soit comme une menace pour celle-ci. Il convient donc d'exercer ce noble métier en observant rigoureusement les règles éthiques et déontologiques qui le gouvernent. En période électorale, en particulier, cela suppose un respect strict des exigences liées à l'équité dans le traitement de l'information », a déclaré le représentant résident adjoint du système des Nations unies au Congo, Mohamed Abchir. Et d'ajouter, « Considérant la place et le rôle des médias dans tout le processus électoral, particulièrement dans les pays africains d'expérience récente en matière de démocratie pluraliste, il est clair que le professionnalisme des médias nécessite des améliorations en vue d'aider les journalistes à œuvrer en toute impartialité dans le traitement et la diffusion de l'information électorale et les mettre à l'abri des dérives



La photo de famille des participants à l'atelier

de toutes sortes susceptibles de menacer la paix sociale. Surtout lorsqu'il s'agit d'une élection présidentielle ».

Les participants à cette rencontre ont également formulé quelques recommandations au nombre desquelles, la protection des journalistes en cas de danger, la subvention des médias

pour leur fonctionnement, l'accélération du processus d'octroi des cartes aux professionnels et bien d'autres mesures favorisant le bon exercice de la profession. Rappelons que le même code de bonne conduite a été endossé par les journalistes centrafricains au cours d'un atelier de suivi co-organisé à Bangui en

septembre 2015 par l'UNOCA, la mission intégrée multidimensionnelle de stabilisation des Nations unies dans ce pays et le Centre des Nations unies pour les droits de l'Homme et la démocratie en Afrique Centrale avec le soutien du gouvernement de transition.

Jean Jacques Koumba

## Jean Marie Michel Mokoko demande le report du scrutin

**A la faveur d'une conférence de presse animée le 3 mars à Brazzaville, le candidat indépendant Jean Marie Michel Mokoko a sollicité de l'administration électorale le report de l'élection présidentielle du 20 mars, au motif, selon lui, que les actes préparatoires ont été élaborés de manière cavalière.**

Sans préciser la date exacte qu'il souhaite que le corps électoral soit convoqué, le général Jean Marie Michel Mokoko a indiqué que les crises que de nombreux pays africains ont connues sont dues, pour la plupart, aux élections mal organisées.

« Le Congo a trop souffert des querelles des hommes politiques. Nous devons épargner au peuple des conflits inutiles parce qu'il n'en a plus besoin. Le peuple congolais accepte actuellement toutes les propositions faites par les hommes politiques parce qu'il est traumatisé », a-t-il expliqué.

Invité par un journaliste à s'expliquer pourquoi a-t-il attendu la veille de l'ouverture de la campagne électorale pour demander le report du scrutin, le conférencier a déclaré qu'il vaut mieux tard que jamais. « Si nous allons au vote avec le fichier électoral actuel et la Commission nationale électorale indépendante qui a pour rôle exclusivement de suivre les opérations préélectorales, électorales et postélectorales, nous savons d'avance que les dés sont déjà pipés. Nous de-

vons nous asseoir pour revoir la gouvernance électorale », a-t-il dit.

Par ailleurs, le candidat Jean Marie Michel Mokoko n'est pas pour le boycott du scrutin. Selon lui, si le gouvernement bouche les oreilles à son appel, il invite le peuple à prendre ses responsabilités ; car, a-t-il dit, le peuple est le seul détenteur du pouvoir en démocratie.

Répondant à un journaliste qui voulait savoir s'il sollicite le report de l'élection présidentielle parce qu'il ne s'est pas préparé suffisamment pour affronter la bataille, Jean Marie Michel Mokoko a indiqué que sa formation militaire l'aurait préparé à affronter les choses que l'on pense, à première vue, être impossibles.

A propos de la vidéo qui circule sur Internet et autres moyens de communication dans laquelle le candidat Jean Marie Mokoko serait en train de préparer un coup d'Etat contre le pouvoir, le conférencier a déclaré que l'enquête se poursuit au niveau de la justice et il se doit de ne pas faire beaucoup de commentaires sur ce sujet. « Si les gens ont pensé me salir et ternir mon image à travers cette vidéo, je dis qu'ils se sont trompés largement. Le peuple, selon les informations



Jean Marie Michel Mokoko pendant la conférence de presse

qui me reviennent, continue de soutenir ma candidature et de souhaiter que je sois élu président de la République pour apporter les solutions aux problèmes auxquels il fait face », a-t-il précisé.

Invité par un journaliste à parler sommairement de son programme de société, le candidat Jean Marie Michel Mokoko a indiqué que s'il est élu président de la République, il s'attaquera, en premier lieu, à la réforme de l'administration publique congolaise. « Le Congo regorge des ressources humaines indéniables. Cependant, notre pays éprouve des problèmes de morale et d'éthique. Je lutterais pour le changement de mentalité des congolais », a-t-il indiqué, avant d'ajouter qu'il exigera aux autres ce qu'il s'exige lui-même.

Roger Ngombé

## VIE ASSOCIATIVE

## Le Feec se propose d'accompagner les projets du système éducatif congolais

**Le Front des élèves et étudiants du Congo (Feec), une organisation estudiantine, s'est engagé le 03 mars à Brazzaville, à la faveur de sa sortie officielle, à œuvrer pour l'éducation juvénile et accompagner les projets liés au système éducatif du Congo.**

Le bureau exécutif, dirigé par Ange Boukangou, est composé de sept membres alors que la commission de contrôle et d'évaluation (ccv) présidée par Norlie Samba, à trois membres.

Afin d'y parvenir, cette association va conscientiser, encadrer, l'ensemble des élèves et étudiants du Congo. Ces jeunes tiennent aussi à vulgariser et promouvoir les activités scientifiques en milieu scolaire et universitaire.

Pour aider les élèves de niveau inférieur à améliorer leur rendement scolaire, le Feec compte faciliter leur intégration et leur passage entre les différents cycles. « Nous allons lutter contre toutes formes d'anti valeurs dans le milieu scolaire et universitaire. La place qu'occupe l'éducation n'est plus à démontrer car sans une éducation de qualité nous ne saurions prétendre accéder à l'émergence du Congo d'ici à 2025, ni même à des candidatures juvéniles aux législatives

et à la magistrature suprême », a indiqué Cardy Louvosso Junior, porte-parole et secrétaire à la communication du Feec.

Le président de cette organisation a pour sa part déploré les maux qui désorientent les jeunes étudiants dont l'incivisme récurrent et la dépravation des mœurs. « Nous sommes conscients de tous les maux qui minent la vie associative dans le milieu étudiant, voilà pourquoi je vous appelle tous à plus de responsa-



Une vue partielle des membres du bureau exécutif du Feec (adiac)

bilité, de clarté, de perspicacité afin de faire place à un nouvel air dans le microcosme scolaire », a souligné Ange Boukangou. Rappelons que le Feec n'est pas affilié au Conseil national de la jeunesse (CNJ) ; il regroupe en son sein même des jeunes appartenant à d'autres organisations estudiantines dont le Mouvement national des élèves et étudiants du Congo (Meec) et l'Union libre des élèves et étudiants du Congo (Uleeco).

Fortuné Ibara

REPUBLIQUE DU CONGO  
 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE  
 PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE SFILIERES AGRICOLES (PADEF)  
 Financement : FIDA/GOUVERNEMENT

## AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

AMI N° 02/2016/PADEF/UNGP/RPM

### RECRUTEMENT D'UN CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE CHARGE DE REALISER L'AUDITS

#### DES COMPTES DU PADEF, EXERCICES 2015

#### I- Contexte et justification

Le Gouvernement du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un prêt d'un montant de 6,200 millions USD (Prêt 851-CG) pour financer le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF). Outre les financements du FIDA, le Projet bénéficie également d'un cofinancement de 7,012 millions USD du Gouvernement du Congo et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du marché relatif au « Recrutement d'un cabinet d'audit chargé des audits des comptes du PADEF exercice 2015 ».

Afin de s'assurer de la bonne gestion des fonds mis à la disposition de l'Unité

Nationale de Gestion du Programme, le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF), invite les cabinets d'expertise comptable, intéressés par ladite mission à soumettre leurs offres, sous plis fermés pour l'établissement de la liste restreinte.

#### II- Objectif de la mission du Consultant

L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion sur le contrôle interne, sur les comptes spéciaux et sur les états financiers et comptables du Projet à la fin de chaque exercice fiscal et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.

Les états financiers, qui sont établis par l'Unité Nationale de Gestion du Programme (UNGP) du PADEF sont élaborés de manière à rendre compte des transactions financières du Programme.

#### III- Qualité du consultant

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par le FIDA.

#### IV- Profil du consultant

Le consultant doit être : Un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par le FIDA.

L'associé signataire du Cabinet doit être un expert comptable diplômé inscrit auprès d'un ordre comptable reconnu.

Les consultants doivent affecter à l'audit toutes les compétences nécessaires à sa parfaite exécution. Ils devront avoir une expérience de cinq (5) ans au moins dans le domaine de l'audit des comptes des Programmes, Projet, ONG ou Entreprises. La composition de l'équipe est la suivante :

1- Un Directeur de mission, Expert-Comptable, signataire du rapport final, justifiant d'au moins 10 ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits des projets financés par le FIDA,

2- Un Chef de mission ayant au moins un

diplôme niveau BAC + 5 ou plus en audit, comptabilité et justifiant d'une expérience de 5 ans au moins d'audit financier.

3- Un Spécialiste en Passation des Marchés de niveau BAC + 4 au moins et ayant au moins 5 ans d'expérience professionnelle en matière d'audit des activités de passation de marchés ;

4- Deux (2) auditeurs comptables et financiers à déployer au siège et dans les 10 antennes du programme, de niveau BAC + 3 au moins, et ayant au moins 3 ans d'expérience professionnelle en matière d'audit.

#### V- Durée et lieu de la mission

La mission se déroulera en deux phases enchaînées à Brazzaville. La durée est laissée à l'initiative du consultant, cependant, elle ne peut excéder trente (30) jours.

La mission débutera mi-mai 2016 s'enchaînera début juin 2016, dans les délais nécessaires pour la soumission des rapports d'audit finalisé aux bailleurs de fonds avant le 30/06/2016.

#### VI- Manifestation d'intérêt

Le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF) invite les consultants intéressés à se faire connaître et à fournir des informations sur leur expérience et leur compétence en rapport avec la nature de la mission (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, CV du personnel prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ladite mission, etc.). Sur cette base une liste restreinte de consultants ayant les qualifications les plus

pertinentes sera établie, en conformité avec les directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Les Consultants retenus seront invités à présenter une offre technique et une offre financière sur la base d'une demande de propositions. Le choix final du consultant sera fait sur la base de la sélection fondée sur le Moindre Coût. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (Termes de référence et calendrier de la mission), à l'adresse indiquée ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures (heure locale).

#### VII- Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le 18 mars 2016 à 12 heures, sous pli fermé et cacheté, avec mention « Avis de Manifestation d'Intérêt N°02/2016/PADEF/UNGP/RPM, pour le recrutement d'un Cabinet d'expertise comptable chargé des audits des comptes du PADEF, exercice 2015 ».

PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES (PADEF)  
 Secrétariat, Sis aux Parcelles n° 70/42 et 70/43 de la rue Isaac LOCKO, quartier Blanche GOMEZ, derrière l'Ambassade des USA - Brazzaville.

Tél: 00242 06 658 59 19 / 06 644 75 07  
 Email: blprodercongo@yahoo.fr  
 Brazzaville - République du Congo.

Le Secrétaire Permanent de la CGMP

Charles KINZENZE

RENAULT DUSTER 4X4

À PARTIR DE

14.900.000 FCFA TTC\*



RENAULT  
 La vie, avec passion



## VOTRE RENAULT DUSTER 4X4 CLÉ EN MAIN!



- \_ MOTEUR ESSENCE 1,6 LITRES
- \_ 4 CYLINDRES | 105 CV | 4X4
- \_ TRANSMISSION MANUELLE 5 RAPPORTS
- \_ 5 PORTES | 5 PLACES ASSISES
- \_ AIR CONDITIONNÉ
- \_ ABS | VÉROUILLAGE CENTRALISÉ

- \_ VITRES AVANT ÉLECTRIQUES
- \_ BARRE DE TOIT
- \_ RADIO CD + MP3 + USB + BLUETOOTH
- \_ COMMANDE AU VOLANT
- \_ ROUE DE SECOURS
- \_ IMMATRICULATION OFFERTE

\*prix livraison Pointe-Noire. Photo non contractuelle et dans la limite des stocks disponibles.



TRACTAFRIC MOTORS  
 Congo

BOULEVARD DU PRÉSIDENT M. NGOUABI | B.P. 697 POINTE-NOIRE | RÉP. DU CONGO  
 CEL : + 242 06 948 89 08 | TÉL : + 242 06 665 40 30 | WWW.TRACAFRICTMC-CONGO.COM

**VENTE**

Voiture de marque Toyota  
Yarhis «Gasoil» en super bon  
état.

Prix: 4 millions de Fcfa

Contact: 066 666 70 65

**INDUSTRIE**

Un nouveau souffle au  
Congo pour l'aliment de  
base : la Farine

Lancement très  
prochainement d'une  
minoterie d'une capacité  
de 500 tonnes par jour par  
la Société Congo Foods  
basée dans le Kouilou  
OUILOU zone industrielle  
Vindoulou.



*Ambassade de la République d'Angola  
en République du Congo*

**COMMUNIQUÉ NÉCROLOGIQUE**

*l'Ambassadeur*

L'Ambassade de la République d'Angola en République du Congo se fait le douloureux devoir d'informer le Gouvernement de ce pays, les militants, sympathisants et Amis du Parti congolais du Travail (PCT) et le Peuple congolais en général ainsi que les Ambassades, les Missions Diplomatiques et Consulaires, les Organisations Internationales accréditées au Congo, du décès inopiné du Camarade **Lúcio Rodrigo Leite Barreto Lara "Tchiweka"**, ancien membre du Bureau Politique du Mouvement Populaire de Libération de l'Angola (MPLA) survenu le samedi 27 février dernier dans la capitale angolaise suite à une maladie.

Compagnon de lutte du Fondateur de la Nation angolaise, le **Dr. António Agostinho Neto** qui a conduit la juste cause de la héroïque lutte de libération nationale ayant abouti à la proclamation de l'indépendance de l'Angola le 11 novembre 1975, le Défunt qui est décédé à l'âge de 87 ans, est une éminente personnalité ayant exercé diverses fonctions au sein du MPLA durant la légendaire épopée du combat d'auto-détermination du Peuple angolais.

Député, en premier lieu au sein de l'Assemblée du Peuple et ensuite dans l'actuelle Assemblée Nationale, **Lúcio Lara** fut un intellectuel respecté pour ses convictions et a traîné derrière lui une trajectoire politique hors pair, le plaçant comme partie intégrante de l'Histoire de l'Angola d'aujourd'hui.

Ayant vécu longtemps à l'extérieur du pays, notamment au Congo-Brazzaville, où il a tissé d'inoubliables liens d'amitié et de fraternité avec les dirigeants de ce pays et de hautes personnalités du monde, sa disparition physique constitue une grande perte non seulement pour les populations angolaises, mais aussi laisse brusquement un grand vide dans l'histoire de l'Afrique combattante.

L'Ambassade de la République d'Angola en République du Congo, le 02 mars 2016.

*Avenue Fourneaux Tél.: (+242) 2810621 / (+242) 2815287 Fax: (+242) 2812541  
-Brazzaville République du Congo*

**ANNONCE**

**CORLAY CAMEROUN S.A.** est une filiale du groupe **MRS HOLDINGS**, leader dans le stockage, la distribution et la vente au détail de produits pétroliers en Afrique de l'Ouest et du Centre. Un bref aperçu des actifs du Groupe MRS est disponible à l'adresse ci-après : [www.mrsholdings.com](http://www.mrsholdings.com)

**CORLAY CAMEROUN S.A.** possède un réseau de plus de 120 stations-services, un important portefeuille de clients industriels, des actions dans la Société Camerounaise Equatoriale de Fabrication des Lubrifiants (SCEFL) basée à Douala au Cameroun, et un contrat d'exclusivité pour la représentation et la commercialisation des lubrifiants de marque **CHEVRON-TEXACO** en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Dans le cadre du développement de ses activités en Afrique Centrale et plus particulièrement au Congo, **CORLAY CAMEROUN S.A.** recherche des distributeurs de lubrifiants pouvant remplir les conditions suivantes :

- Avoir des capacités financières afin de pouvoir commander les lubrifiants des marques **MRS** et **CHEVRON-TEXACO**, selon les différentes applications (graisses, huiles pour moteurs/boîtes de vitesse/hydrauliques/engrenages etc.) et en quantité suffisante pour satisfaire les besoins du marché local congolais,

- Avoir un entrepôt de stockage afin de pouvoir stocker des lubrifiants en fûts, en cartons, en seaux et en cubitainers, y compris du vrac,

- Avoir des capacités logistiques et une organisation permettant de pouvoir livrer ces produits dans tout le Congo.

*Toute entreprise / personne intéressée est priée d'envoyer son dossier de candidature, A l'attention du «Business Development Manager» par courrier DHL à l'adresse suivante :*

114, Boulevard de la Liberté - B.P. 214 Douala Cameroun  
Téléphone : 00 237 6775 296 813 Email : [amouelle@mrsholdings.com](mailto:amouelle@mrsholdings.com)



## COMMÉMORATION

## Les clubs Rotary de Brazzaville célèbrent la journée de l'entente mondiale

**Les rotariens de Brazzaville ont célébré le week-end dernier ; la journée de l'entente relative au 111<sup>e</sup> anniversaire du Rotary international, en présence du coordonnateur du système des Nations unies au Congo, Anthony Ohemeng-Boamah.**

Dans son allocution, l'adjoint du gouvernement du district (ADG) Jérémie Mouyokani, a souligné que l'essence de la célébration du jour anniversaire du Rotary est de « faire avancer l'entente internationale et la paix ». En effet, à travers ses clubs de par le monde, le Rotary diffuse ses actions portées par des hommes et des femmes de bonne volonté, un message impartial qui contribue de fait à la promotion de l'entente entre les peuples. De même, le programme des centres du Rotary pour études internationales sur la paix et la résolution des conflits démontre l'importance que le Rotary international accorde à la mission de sa Fondation.

Conformément donc à son idéal de servir autrui et à son engagement, le Rotary international contribue à travers ses actions, à traiter les problèmes majeurs auxquels nos sociétés font face et à soulager les souffrances des populations à travers le monde.

Après le visionnage du documentaire sur l'action des Rotary clubs à travers le monde, le coordonnateur du système des Nations Unies au Congo, Anthony Ohemeng-Boamah a, dans une allocution souligné le rôle des Nations unies dans la résolution des conflits, se basant sur deux chapitres de la Charte des Nations Unies qui sont : Le préambule et le premier chapitre de la Charte et qui décrivent les buts et

principes des Nations Unies.

Sur la partie de la Charte, il a noté que les Nations unies travaillent d'abord, en amont, pour prévenir et même résoudre des conflits. Il y a obligation pour les états membres de respecter les droits inaliénables de leurs citoyens que sont : satisfaire l'épanouissement des citoyens à travers le développement socio-économique ; veiller à la justice et la coexistence pacifique qui sont des moyens efficaces pour prévenir et résoudre les conflits. Le Préambule, malgré son insistance sur la paix et la sécurité internationales, donne aussi l'option de possibles interventions dans des états membres (qui ne seront pas considérées comme ingérences des affaires d'un état) car les conflits internes peuvent perturber la paix internationale.

L'autre aspect du rôle des Nations unies, dans la résolution des conflits, qui peut être très visible ou très connu, est celui des mandats par ses organes face à des perturbations graves de la paix et la sécurité internationales ; par exemple des cas des conflits armés et aigues et les deux organes qui sont notoirement connus par leurs actions à ce niveau sont l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité qui peut émettre des sanctions ; des déploiements des missions de maintien de la paix pour résoudre des conflits.

Toutefois, et d'une manière générale (la partie de l'iceberg qu'on ne voit pas), le secrétaire général fait recourir aux médiateurs, envoyés spéciaux, représentants spéciaux, missions discrètes et spéciales, missions d'enquêtes, mission des ex-



Les rotariens de Brazzaville

perts, etc. pour chercher à résoudre des conflits avant de se référer au Conseil de sécurité pour légiférer sur des réponses plus robustes. Le Conseil de sécurité dans le droit international est la seule instance qui peut autoriser certaines mesures coercitives et militaires.

#### Pourquoi la journée de l'entente mondiale ?

Le 23 février 2005, Paul Harris et trois de ses amis se réunissaient pour la première fois, afin de discuter de leurs expériences. Ce fut là, le début du premier club service au monde, le Rotary club de Chicago qui fut créé grâce à la vision de Paul Harris d'intégrer dans un club service le même esprit d'hospitalité et de convivialité qu'il avait connu dans les petites villes de sa jeunesse.

Le nom du Rotary fut choisi pour illustrer la pratique de roulement des premières réunions qui se tenaient en alternance dans les bureaux de

ses membres. Aujourd'hui, le Rotary international est florissant dans le monde entier. Il compte plus de 32.000 clubs qui rassemblent 1.2 million de membres répartis dans plus de 200 pays et territoires. Aujourd'hui, les Rotariens sont des hommes et des femmes, qui à travers le monde entier unissent leurs ressources et mettent leurs talents au service de leurs collectivités, afin de contribuer à répondre aux besoins de ces communautés. Cet esprit d'engagement que manifeste le Rotary s'exprime pleinement dans sa devise : « Servir d'abord ». C'est ainsi que pendant la seconde guerre mondiale, de nombreux Rotary clubs intensifiaient leurs efforts pour acheminer des secours d'urgence aux victimes de la guerre. C'est également en raison de cet idéal de servir autrui qu'en 1942, les Rotary clubs de 21 pays anticipant déjà l'après-guerre, convoquaient une conférence vi-

sant à promouvoir les échanges éducatifs et culturels internationaux. Cette rencontre a ouvert la voie à la création de l'Unesco. De même, en 1945, pas moins de 49 rotariens ont participé à la rédaction de la Charte des Nations Unies lors de la Conférence de San Francisco. Aujourd'hui, le Rotary international collabore avec le Système des Nations unies et diverses organisations gouvernementales ou non gouvernementales dans le but d'améliorer la condition humaine. Le Rotary international favorise l'entente mondiale, milite pour la liberté et forme des artisans de paix. Son idéal de servir se traduit en quatre engagements que prend tout rotarien, au moment où il adhère à la grande famille du Rotary. Notons que la cérémonie de la célébration de la journée de l'entente mondiale a débuté par l'hymne du District 9150 du Rotary.

**Bruno Okokana**

## EMERGENCE

## La fondation O'dellya dévoile son pacte technologique

**Quinze jours après son lancement à Paris, la fondation O'dellya a fait sa sortie officielle à Brazzaville le 2 mars. Au cours de cet événement le président de la Fondation, Roland Chrisbel a exposé sur le pacte technologique, programme qu'il présentera aux neuf candidats en lice à la présidentielle du 20 mars 2016 afin de leur inciter à inscrire cette question au cœur de leurs programmes.**

Le pacte technologique qui est un projet en sept modules se résume par le Socle : un système intégrateur pour la bonne gouvernance et l'émergence du Congo. « Nous souhaitons profiter de cette période électorale pour inscrire la question technologique au cœur du débat politique et du système de l'Etat. On ne peut pas imaginer la croissance et le développement du Congo sans la maîtrise de l'outil technologique. Nous sommes porteurs d'un projet novateur très ambitieux et inédit qui n'a jamais été initié dans l'histoire du Congo », a souligné Roland Chrisbel.

Le président de la fondation O'dellya estime que cette démarche qu'il propose aux candidats à l'élection

présidentielle vise à obtenir de leur part un engagement formel et public. Il entend inscrire la technologie comme un pilier central au cœur du développement pour les cinq prochaines années. « Le Congo a engagé de grands projets ambitieux dans divers secteurs pour nous permettre de faire autrement que d'inscrire la question technologique en leur faisant signer un pacte », a-t-il poursuivi.

« Le pacte technologique est une manière de dire que nous voulons que le Congo soit lié à l'outil technologique pour accélérer son développement car la marche du développement sera lente sans la technologie qui est un outil de décision très efficace », a-t-il conclu. La Fondation O'dellya est une structure congolaise dont la vision est la refondation de l'Etat par l'outil technologique autour d'un projet dit « Pacte technologique ». Elle a pour objectif la promotion de l'émergence économique des États d'Afrique francophone par la maîtrise de l'outil technologique, afin de répondre aux grands enjeux du monde contemporain.

**Hermione Désirée Ngoma**

## PROTECTION SOCIALE

172 familles pauvres et 140 personnes du 3<sup>e</sup> âge ciblées par le Projet Lisungi à Mfilou

**Le Projet Lisungi a entamé, le 02 mars à Brazzaville, le lancement officiel de ses activités couplées à la sensibilisation des acteurs sociaux du 7<sup>e</sup> arrondissement de la capitale congolaise.**

L'unité de gestion du projet annonce qu'à Mfilou, 172 familles pauvres seront ciblées ainsi que 140 personnes du 3<sup>e</sup> âge. Pour mettre en place des comités communautaires, des assemblées seront organisées dans les treize quartiers que compte Mfilou, 7<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville, par l'Institut national des statistiques (INS).

C'est suite à l'apport du financement complémentaire apporté par l'Agence française de développement (AFD) que ce projet s'est étendu dans quatre autres arrondissements. Ainsi, 3503 nouveaux ménages et 1204 personnes du 3<sup>e</sup> âge des arrondissements de Mfilou, Djiri et Madibou à Brazzaville, ainsi que Loandjili à Pointe-Noire, seront ajoutés à la couverture de ce projet. L'administrateur maire du 7<sup>e</sup> arrondissement, Eugénie Opou, a indiqué : « En prenant en compte notre arrondissement, nos ménages les plus vulnérables pourront améliorer leurs accès aux services de santé et d'éducation de leurs enfants ».

Par ailleurs, le Projet Lisungi-système de filets sociaux va procéder au deuxième paiement des ménages de Brazzaville. En effet, en décembre 2015, 1720 ménages de Brazzaville avaient perçu leurs premières allocations, sur au moins 3000 attendus. Les autres ménages se devaient de compléter leur dossier pour être pris en compte

lors du prochain paiement. Aussi, 1040 ménages se sont ajoutés aux 1720, à partir du 07 mars 2016, soit deux paiements pour ces derniers et un paiement pour les premiers. Ces ménages vont percevoir leurs allocations au guichet de la Banque postale (BP) de leurs arrondissements respectifs selon une programmation affichée au siège des circonscriptions d'actions sociales et des agences de la Banque postale.

Placé sous la tutelle du ministère des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, le projet Lisungi résulte de l'engagement du président de la République du Congo d'étendre la protection sociale à d'autres catégories sociales exclues du système traditionnel de sécurité sociale.

A la suite de cette orientation politique, le ministère des Affaires sociales a élaboré, avec l'appui de l'Unicef, la Politique nationale d'action sociale (PNAS) dont le deuxième volet est relatif aux transferts sociaux par la mise en place des filets sociaux. Le projet est élaboré et exécuté avec l'appui de la Banque mondiale et l'Agence française de développement (AFD).

Le projet Lisungi lutte contre la pauvreté, en octroyant des allocations trimestrielles à 5000 ménages pauvres et à 1000 personnes du 3<sup>e</sup> âge dans les départements et villes de : Brazzaville, Pointe-Noire, Oyo et Makoua.

A Brazzaville, ce sont 1720 ménages qui ont été retenus et répartis de la manière suivante par arrondissements : Makélékélé 341, Bacongo 289, Moundali 270 et Talangaï 820 ménages.

**Fortuné Ibara**

## MALI

## L'expert indépendant présentera son rapport au Conseil des droits de l'Homme le 22 mars

**Suliman Baldo, expert indépendant des Nations unies sur la situation des droits de l'Homme au Mali a effectué sa sixième visite dans le pays du 21 février au 2 mars. Il présentera à l'ONU prochainement les avancées significatives dans la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation, et l'arrêt des combats entre les groupes armés constatés à travers le Mali.**

En attendant de parler du Mali devant le Conseil des droits de l'Homme, l'expert a noté des progrès dans le processus de paix dans ce pays. « Il faut saluer la dynamique actuelle. Le gouvernement et les groupes armés, qui sont signataires de l'Accord de paix, respectent leurs engagements envers le cessez-le-feu et continuent à prendre part à des négociations sérieuses pour faire avancer le processus », a déclaré l'expert, au terme de sa visite. Il a cependant déploré « des retards dans la mise en application des mesures prévues dans les accords pour renforcer la dévolution de pouvoirs aux instances régionales et locales ». Ces retards semblent, selon lui, avoir encouragé certains groupes ayant un intérêt dans la déstabilisation du Mali à intensifier leurs attaques contre les forces armées maliennes et de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation du Mali (Minusma). Ce qui a occasionné des pertes considérables parmi les populations locales.

A cela s'ajoutent les risques locaux grandissants de violence intercommunautaire. Il faut aussi signaler des agressions contre la circulation des personnes, des biens civils et des humanitaires attribuées à des narcotrafiquants et autres bandits armés. « Des sources fiables m'ont rapporté que des individus

avaient été agressés et volés alors qu'ils empruntaient des transports publics, et que des enfants avaient été tués ou blessés par des engins explosifs improvisés », a indiqué Suliman Baldo.

En ce qui concerne les droits de l'Homme, l'expert a exprimé son inquiétude face à l'impunité et à l'insécurité persistantes qui touchent plus particulièrement le nord et le centre du Mali. « Je me suis rendu à Mopti, dans le centre du Mali, et j'ai recueilli des informations inquiétantes faisant état de graves violations et d'abus des droits de l'Homme commis contre la population par des jeunes gens radicalisés et armés. Ces derniers agissent contre les représentants de l'Etat, y compris les enseignants et les écoles, et contre les chefs traditionnels qui s'opposeraient à leur idéologie », a-t-il précisé.

L'expert a fait aussi mention des dérapages qui continuent dans le cadre des opérations militaires menées par les forces de l'ordre et les forces internationales pour neutraliser les groupes djihadistes dont les combattants sont souvent des étrangers. Il a relevé que des personnes interpellées avaient subi des mauvais traitements et que leur droit à des procédures judiciaires rapides n'avait pas été respecté. Les cas de détentions au-delà des délais légaux sont nombreux, des informations faisant état de représailles menées par l'armée régulière contre les populations locales suite à des attaques contre leurs forces, a noté Suliman Baldo.

Il s'est alarmé du fait que très peu d'endroits dans le pays ont été sécurisés jusqu'à présent, malgré la signature de l'accord de paix il y a bientôt un an. « L'insécurité qui règne, en particulier dans le centre et le nord du Mali, prive les populations de la jouissance de leurs droits et freine la reprise des services publics », a-t-il souligné.

« L'insécurité et l'absence ou l'insuffisance des services sociaux de base continuent à entraver le retour des réfugiés et des personnes déplacées qui souhaitent regagner leurs communautés dans les zones affectées par le conflit. », a relevé l'expert.

Pour Suliman Baldo, il incombe aux signataires de cet accord d'accélérer le processus de paix. « Ceci est nécessaire pour assurer le plein respect des droits de l'Homme, notamment la protection des civils et le retour de services de base et des forces de l'ordre public, particulièrement dans le centre et le nord du pays », a-t-il noté. « La situation sécuritaire au Mali nécessite une réponse robuste et décisive de la part du Mali, des pays de la région et de la communauté internationale. Sinon, la situation des droits de l'Homme ne pourra pas s'améliorer et les populations du centre et du nord vivront dans l'insécurité physique et alimentaire. », a poursuivi l'expert.

Pour ce qui est des mesures que Bamako avait déployées pour lutter contre l'impunité pour les crimes graves commis dans le contexte de la crise depuis 2012, Suliman Baldo a signalé le peu de progrès enregistrés dans de nombreux dossiers. Seules les affaires des bérets rouges disparus et de la répression du contre-coup d'Etat, qui remontent à l'année 2012, semblent avancer. « Il ne faut absolument pas laisser un climat d'impunité s'installer », a-t-il insisté.

Notons qu'au cours de cette dernière visite, Suliman Baldo a rencontré des membres du gouvernement malien, des représentants de la société civile, y compris des associations de victimes, des représentants des mouvements armés signataires de l'Accord de paix, ainsi que des membres du corps diplomatique et des Nations unies.

**Nestor N'Gampoula**

## SOUDAN

## Ben Laden avait des millions de dollars qu'il destinait au jihad

Oussama Ben Laden disposait de millions de dollars dissimulés au Soudan qu'il destinait au financement du jihad, selon un document déclassifié, publié mardi par l'administration américaine.

Le «testament» mentionnant les millions du Soudan est publié sous forme de fac-similé du document original, en arabe écrit

à la main, accompagné d'une traduction en anglais. Dans ce texte, relativement court et datant de la fin des années 1990, selon la direction du renseignement (DNI), Ben Laden expliquait qu'il disposait «d'à peu près 29 millions de dollars» au Soudan. D'autres documents montrent que Ben Laden se sa-

vait traqué. Dans une lettre à son père, datée du 8 août 2008, il lui demande de prier pour lui s'il est tué. Dans une autre lettre, il demande à sa femme de s'assurer que l'on n'a pas profité de soins médicaux pour insérer dans son corps une puce électronique permettant de la suivre.

**AFP**

## GABON

## La police française assure la formation en procédure de police judiciaire

**Dans le cadre de la coopération, la police française vient de proposer une formation en procédure de police judiciaire à une cinquantaine d'officiers, de gradés et de gardiens gabonais** Assurée par le commandant de police Christophe Blu, conseiller spécial du commandant en chef des forces de police nationale, la formation a porté sur le renforcement des capacités et des connaissances rédactionnelles de ces enquêteurs

spécialisés, en matière de règles de rédaction de procès-verbaux et d'articulation de procédure judiciaire.

D'une durée de quatre jours, cette formation s'est conclue par une remise d'attestations de formation, en présence du commissaire Eric Joudelat, chef du service de sécurité intérieure de l'Ambassade de France au Gabon, du général Marcel Mapangou, commandant en chef adjoint des Forces de po-

lice nationale (FPN), et du colonel Serge Ngoma, préfet de Police de Libreville (PPL).

À cette occasion, le commissaire Joudelat a rappelé la diversité des secteurs d'expertise dont la coopération française a fait bénéficier depuis un an les forces de sécurité gabonaises, portant sur la lutte anti-terroriste, la procédure judiciaire, ainsi que la police technique et scientifique.

**Noël Ndong**

## AFRIQUE DE L'EST

## Le Soudan du Sud intègre l'espace EAC

**Avec l'admission du jeune Etat sud-soudanais, la Communauté est-africaine EAC (East african community) compte désormais six membres notamment le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie, le Rwanda et le Burundi.**

L'admission de Juba a été annoncée mercredi par le président tanzanien John Magufuli, qui assure la présidence tournante de cet espace régional fort de 150 millions d'habitants. Le plus jeune Etat du monde qui a fait sécession du Soudan, après plusieurs décennies de guerre civile, a accédé à la souveraineté internationale en juillet 2011. Mais très vite le pays a basculé dans la guerre civile en décembre 2013 émaillée de rivalités intercommunautaires. Officiellement, le conflit sanglant surgit lorsque le président Salva Kiir a accusé son ancien vice-président Riek Machar de fomenter un coup d'Etat. Après plusieurs rounds de négociations, les deux leaders sont parvenus,

sous l'égide de la communauté internationale, à signer un accord fin janvier dernier qui prévoit la fin des affrontements et la libération des prisonniers dans les deux camps. L'accord de cessation des hostilités a également permis la réinstallation de Riek Machar à son poste de vice-président le 11 février.

Le conflit au Soudan du sud a fait entre 50,000 et 100,000 morts imputables aux deux camps, selon les ONG humanitaires. Plus de 2,3 millions de personnes ont été chassées de chez elles, dont la plupart dépend de l'aide humanitaire. La guerre a durement affecté l'économie du pays, confronté à une inflation galopante, à l'effondrement de sa monnaie et à une diminution de plus de 50% de sa production pétrolière - de loin sa principale ressource - depuis son indépendance. De nombreux travailleurs venus de pays voisins comme le Kenya ont fui la guerre, qui a vu des villes entières détruites par les combats.

**Fiacre Kombo**

## L'Afrique centrale..., en brève

**Le groupe marocain Attijariwafa lance une banque d'investissement dans la sous-région**

Présent dans la banque de détail au Congo, au Gabon et au Cameroun, le groupe marocain Attijariwafa Bank lancera dans les prochaines semaines une banque d'investissement à caractère régional. Doté d'un capital de 2,3 millions de dollars, Attijari Securities Central Africa (Asca), dont le siège sera installé à Douala, attend l'agrément du régulateur régional, la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (Cosumaf). Il se spécialisera dans la gestion d'actifs et le conseil financier sera dirigé par Naoufal Bensalah, l'actuel directeur des marchés de capitaux à la Société commerciale de banque (SCB), filiale camerounaise d'Attijariwafa Bank.

**La France octroie 360 millions de FCFA pour les réfugiés centrafricains et nigériens vivant au Cameroun**

Le gouvernement français a débloqué une enveloppe de 360 millions de FCFA pour la prise en charge des réfugiés et des déplacés de guerre installés au Cameroun, a-t-on appris jeudi auprès de la représentation diplomatique française au Cameroun. Au sortir d'une audience au ministère des Relations extérieures, l'ambassadrice de France au Cameroun, Christine Robichon, a révélé que le gouvernement français « vient d'accorder au Haut-commissariat pour les réfugiés (HCR), un nouveau don de 360 millions de francs CFA, pour l'assistance aux réfugiés et déplacés » installés sur le territoire camerounais.

L'instabilité sociopolitique que connaît la Centrafrique depuis 2013 a entraîné un important nombre de réfugiés au Cameroun. le plus gros contingent de réfugiés arrivé au Cameroun ces

derniers mois vient du Nigéria, du fait des exactions de la secte islamiste Boko Haram qui a contraint des populations à se réfugier au Cameroun sans oublier des déplacements internes causés par les exactions des terroristes à l'Extrême-nord du Cameroun.

**La LRA a enlevé en RCA plus de 200 personnes, dont 50 enfants**

La guérilla ougandaise de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) a enlevé plus de 200 personnes dont une cinquantaine d'enfants depuis le début de l'année au cours d'attaques dans l'est de la Centrafrique, selon deux ONG américaines. Sur 217 personnes enlevées depuis le 1er janvier 2016 par le groupe dirigé par Joseph Kony, 54 sont des enfants «et 42 d'entre eux sont toujours en captivité ou portés disparus», selon un rapport établi par «Invisible Children» et «The Resolve LRA Crisis Initiative», organisations basées à Washington. La LRA a déjà enlevé deux fois plus de personnes en Centrafrique depuis le début de l'année 2016 qu'elle ne l'avait fait en 2015. «Les récentes attaques de la LRA...

**Les femmes angolaises entendent réduire la pauvreté en diversifiant l'économie**

La secrétaire générale de la Fédération des femmes entrepreneurs de l'Angola (FMEA), Henrqueta de Carvalho, a déclaré lundi, à Luanda, que son organisation faisait tout pour stimuler les femmes d'avoir des entreprises solides capables de diversifier l'économie et réduire la pauvreté. Se confiant à l'Angop sur le thème «La contribution de la femme angolaise pour la diversification de l'économie», la responsable a dit que la femme faisait déjà cet exercice en dépit du manque de soutien concernant...

**F.K.**

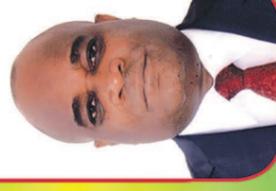
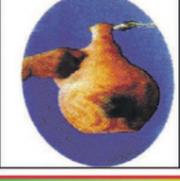
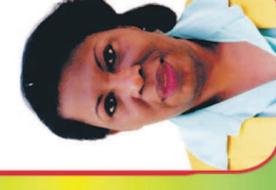
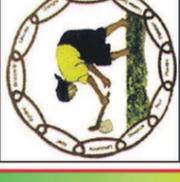
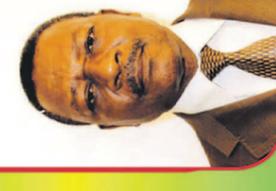
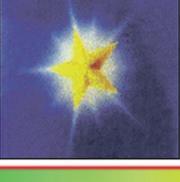
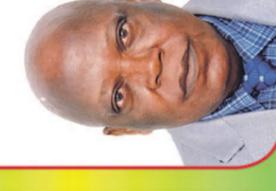
**Le préfet-directeur général des Affaires électorales, Antoine Evoundou, a présenté et remis, le 3 mars à Brazzaville, le nouveau bulletin unique de vote qui sera expérimenté lors du scrutin du 20 mars prochain, au président de la Commission nationale électorale indépendante, Henri Bouka.**

# Election du Président de la République Scrutin du 20 - Mars - 2016 1<sup>er</sup> Tour



République du Congo  
Unité - Travail - Progrès

**DÉPARTEMENT : 1013**

1	SASSOU N'GUESSO Denis	<b>RMP</b>			
2	ANGUIOS NGANGUIA ENGAMBE	<b>P.A.R</b>			
3	TSATY- MABIALA Pascal	<b>U.P.A.D.S</b>			
4	MOKOKO Jean Marie Michel	<b>INDÉPENDANT</b>			
5	OKOMBI SALISSA André	<b>INDÉPENDANT</b>			
6	KOLELAS Parfait Guy Brice	<b>INDÉPENDANT</b>			
7	MUNARI Née MABONDZOT Claudine	<b>MUST</b>			
8	KIGNOUMBI KIA MBOUNGOU Joseph	<b>LA CHAINE</b>			
9	MBOUSSI NGOUARI Michel	<b>CO.PA.R</b>			

## DIPLOMATIE

## Une nouvelle conseillère à l'ambassade des Etats-Unis

Arrivée au Congo il y a trois mois, la nouvelle conseillère aux affaires publiques, Ann Perrelli a officiellement été présentée à la presse et autres personnalités le 2 mars au cours d'une cérémonie organisée en son honneur.

Le Congo est le 3ème pays où Ann Perrelli sert comme diplomate. Auparavant, elle était conseillère adjointe aux affaires publiques à Maputo, au Mozambique et agent consulaire à Caracas, au Venezuela. Avant d'être diplomate, elle a fait la promotion des programmes d'éducation et d'échange, notamment les activités du corps de la paix, et a enseigné l'anglais comme langue étrangère à tous les niveaux, y compris à l'université et aux réfugiées. En l'absence de l'ambassadeur des Etats-Unis, Stéphanie S. Sullivan, c'est Mary Daschbach, ambassadeur adjointe qui s'est chargée de présenter la nouvelle conseillère au public. La réception qu'elle a qualifiée de spéciale, a été marquée également par la présentation de leur collection d'œuvre d'art appelée, « l'art dans les ambassades », illustrée par des tableaux affichés au mur que les invités pouvaient admirer.

« Cette collection d'art américain rapproche nos deux peuples à travers les arts visuels. Ces œuvres soulignent l'importance que les Etats-Unis d'Amérique et le Congo attachent à la préservation de l'environnement et à l'harmonie entre les différents peuples. Les cinq artistes américains mentionnés sur cette collection ont attiré l'attention sur l'environnement et par conséquent l'importance de la conservation de la faune et de la flore », a indiqué Mary Daschbach, ambassadeur adjointe, première conseillère près l'ambassade des Etats-Unis au Congo. Ces œuvres d'art, a-t-elle ajouté, « nous aident à nous rappeler des différents passages dans la culture et à construire des liens productifs durables ». Après avoir remercié le public pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé, la nouvelle conseillère aux affaires publiques, Ann Perrelli n'a caché son admiration pour la culture congolaise qu'elle affectionne tant.

« Le Congo occupera toujours une place de choix dans mon cœur, parce que c'est le pays où mon fils a fait ses premiers pas. Comment pourrais-je oublier que sa première nage s'est passée dans le légendaire du fleuve Congo ! Je suis très impressionnée par la beauté de votre pays. J'aime beaucoup l'extraordinaire richesse de la culture congolaise ; la diversité



Ann Perrelli s'adressant au public / Crédit photo adiac.

incroyable de l'héritage culturel reflété dans les sculptures du Congo ; la musique, notamment la rumba ; la mode congolaise ; le style des sapeurs en raffia et les pagnes que portent les femmes congolaises », a-t-elle déclaré.

En outre, Ann Perrelli a fait savoir qu'avec toute l'équipe de l'ambassade des Etats-Unis, ils sont engagés à « travailler davantage pour renforcer le partenariat entre les Etats-Unis, le peuple et le gouvernement congolais ».

« Mon équipe et moi sommes d'accord que nous avons la chance de collaborer avec les partenaires incroyables dans plusieurs domaines, (l'art, l'éducation et les médias). J'ai hâte de travailler avec vous pour fortifier les bonnes relations qui existent déjà entre les Etats-Unis et le Congo. J'apprendrai plus sur votre merveilleux pays et votre culture. Cette connaissance me permettra de travailler pour approfondir les liens d'amitié entre nos deux pays », a-t-elle conclu.

Rappelons qu'en février dernier, la nouvelle conseillère aux affaires publiques, Ann Perrelli a visité les installations des Dépêches de Brazzaville, en compagnie de la directrice du bureau affaires cultures et éducation au département d'Etat américain, Melissa Clegg qui vient de séjourner au Congo.

**Yvette Reine Nzaba**

## Pas d'argent sale dans l'Eglise, fulmine le pape François!

Etre généreux pour les œuvres de l'Eglise suppose d'avoir une conduite qui ne jongle avec l'illégalité, souligne le Souverain pontife.

Il y a quelques années, un journaliste avait demandé à Mère Teresa de Calcutta si elle irait jusqu'à accepter l'argent de la mafia pour ses très nombreuses œuvres pour les pauvres en Inde, sa réponse avait été cinglante : « oui » ! Et la sainte d'expliquer que l'usage qu'elle ferait d'un moyen importait plus aux yeux de Dieu que la personne qui l'offrait. Apparemment, le pape François n'est pas de cet avis, lui qui estime qu'au moins pour les personnes dont la richesse résulte de l'assassinat d'autres personnes, de tels dons à l'Eglise ne sont pas de mise.

Au cours de la traditionnelle audience générale du mercredi Place Saint-Pierre, le Saint Père a ainsi indiqué que « le peuple de Dieu n'a pas besoin d'argent sale ». Et le Chef de l'Eglise catholique d'expliquer que l'argent de certains bienfaiteurs « est le fruit du sang » des travailleurs qu'ils maltraitent. « Je pense à certains bienfaiteurs de l'Eglise, qui viennent apporter une offrande à l'Eglise, et leur offrande est le fruit du sang de tant de gens maltraités, traités en esclaves, avec un travail mal payé ! », a martelé un pape François très remonté.

« A ceux-là, je dis : s'il te plaît, reprends ton chèque et brûle-le. Le peuple de Dieu, c'est-à-dire l'Eglise, n'a pas besoin d'argent sale, mais de cœurs ouverts à la miséricorde de Dieu », a-t-il insisté. Ce discours est constant dans la bouche du Souverain pontife. Il est allé le réaffirmer en Calabre et en Sicile, terres reconquises des mafias. Il est allé le redire le mois dernier au Mexique, un des pays les plus violents d'Amérique latine où le trafic de drogue a induit assassinats et enlèvements à un niveau endémique.

**Lucien Mpama**

## COMMUNIQUÉ DE BRAZZA

La Direction de Score Congo magasin Casino de Brazzaville, invite l'ensemble de ses anciens travailleurs à se présenter à ses bureaux sis 3<sup>ème</sup> étage immeuble Airtel ex WARID boulevard Denis SASSOU NGUESSO Place de la gare centrale CFCO dans la période allant du lundi 7 mars 2016 au mercredi 16 mars 2016 incluse aux heures et jours suivants aux fins d'entretiens individuels de réembauches.

**Du lundi au vendredi,**

**Le matin de - 10h. À 12 h.**

**L'après-midi de - 15h. À 17 h.**

La DIRECTION

GROUPE SCORE CONGO  
FRANCHISE CASINO SUPERMARCHÉ  
ENTREPRISE INDÉPENDANTE  
BP: 2495 / TEL: 2281-03-3518-40

## IN MEMORIAM

04 mars 2006 - 04 mars 2016. Voici 10 ans déjà que disparaissait notre fille et petite sœur, Mlle Stella Ramel kibhat Amboukou. Ainsi une messe d'actions de grâce sera dite en sa mémoire en l'église Sainte marie de Ouenzé, ce jour 04 mars 2016 à 06h30. Mme Kibhat Melanie, Raïssa Angombo et famille, tout en renouvelant leur gratitude envers ceux qui avaient compati à ce malheur, les invitent à avoir une pensée pieuse pour elle. Que son âme repose éternellement en paix



27 février 2015-27 février 2016 (an) :  
Jour pour jour voici un (1) an, il a plu au Tout-Puissant de rappeler à lui sa servante Elodie Jeanne Iloki (Mme le Maire) pour certains et « Mama-Mama » pour les descendants Ikolobongo Omolo.  
« Mama-mama » tu as été arrachée à notre affection. Le temps qui passe n'a pas pu effacer la douleur de la séparation prématurée ni combler le vide laissé par ta disparition. Ton souvenir demeure impérissable. En ce jour commémoratif, les enfants, nièces, petits fils et petites filles de la famille Ikolobongo Omolo, prient tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.  
Que tu reposes dans la maison de ton père céleste est si forte qu'elle demeure la source intarissable de notre réconfort permanent.  
Mama-Mama, tu as été pour moi : une mère, une amie, une confidente, une conseillère bref les mots me manquent MAMAN.  
L'Eternel nous l'avait donné pour la joie et l'a rappelée pour sa grande gloire.  
Mama-Mama, nous ne t'oublieront jamais.  
Ta cadette

21 février 2001-21 février 2016, cela fait exactement quinze (15) ans il a plu au seigneur de rappeler à lui notre frère, grand frère Omolo Germain reconnu par « Lemory » arraché à fleur d'âge. Quinze (ans) au bout desquels son souvenir reste présent dans nos esprits et dont la douleur perdure dans nos cœurs. Le temps qui passe ne peut effacer la douleur d'un être cher que tu as été pour nous. A l'occasion de ce triste jour de ton anniversaire les enfants (neveux, nièces et petits fils ; petites filles) s'associent aux parents, famille Ikolobongo-Omolo et amis pour exprimer leur profonde gratitude envers ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire. Lemory, nous ne t'oublieront jamais.  
Que ton âme repose en paix. Ta cadette



PROMO

# Dubaï et Paris sont irrésistibles

Du 24 février au 30 avril 2016

BRAZZAVILLE  
DUBAÏ A/R

À PARTIR DE  
299.000 FCFA<sup>TTC\*</sup>

BRAZZAVILLE  
PARIS A/R

À PARTIR DE  
489.000 FCFA<sup>TTC\*</sup>



\*offres soumises à conditions

## FARDC-MONUSCO

# Derniers réglages avant la reprise des opérations militaires conjointes

L'ONU avait entrepris, depuis plusieurs mois, des discussions avec Kinshasa sur la possibilité d'une reprise de la coopération militaire suspendue depuis février 2015. Cette fois-ci, elle obtient gain de cause à la faveur du récent passage en RDC de son secrétaire général Ban Ki-moon.

Entre la RDC et la Mission de l'ONU en RDC (Monusco), l'heure est à l'apaisement après une brouille qui a longtemps mis en difficultés les relations entre les deux parties. En effet, depuis février 2015, le gouvernement de la RDC était en froid avec la Monusco au sujet de la conduite des opérations conjointes destinées à combattre les groupes armés opérant à l'est du pays. L'ONU reprochait à Kinshasa d'avoir nommé pour cette offensive deux généraux qu'elle soupçonnait de graves violations des droits de l'homme. L'incompréhension née autour de cette question a fini par compromettre la suite du proces-



Un soldat des Fardc et un casque bleu de la Monusco

sus, Kinshasa ayant pris l'option d'évoluer sans l'apport de la Monusco qui, entre-temps, avait aussi suspendu son appui militaire. Cette situation a perduré jusqu'au jour où les deux parties ont fini par mettre un peu d'eau dans leur

vin en faisant preuve d'ouverture. Mais il a fallu que leur accord de principe soit matérialisé par un engagement ferme à renouveler leur bail. C'est ici qu'il faut saluer le dernier passage en RDC du secrétaire général de l'ONU Ban Ki-

moon qui a permis de faire avancer le deal. Il nous revient que le sujet était au menu des entretiens entre Ban Ki-moon et Joseph Kabila qui n'a pas trouvé d'inconvénients à une reprise normale de la coopération militaire entre les

Fardc et la Monusco. Des indiscretions recueillies, il ressort que les deux parties travaillent sur les derniers réglages avant de reprendre les activités militaires sur le terrain. C'est dire que plus rien ne pourra s'opposer désormais à la reprise de la coopération militaire entre les Fardc et la Monusco. D'un côté, l'ONU a satisfait à toutes les conditions posées par le gouvernement congolais et, de l'autre, les Fardc ont tenu compte des préoccupations onusiennes. Entre-temps, il faut souligner le fait que les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda et les Forces démocratiques alliées sont les premières cibles que vont viser la Monusco et les forces congolaises dès la reprise des opérations conjointes. Les deux parties ont, dans cette perspective, pris des mesures pour s'assurer que les futures opérations conjointes « ne créent pas de dangers supplémentaires pour les civils ».

Alain Diasso

## APPEL D'OFFRES DE LA CÉNI

## Un sévère réquisitoire de Franck Diongo

Pour le député national et président du Mouvement lumumbiste progressiste (MLP) et du Front antidiologue (FAD), ce document émis par la centrale électorale est un complot contre la démocratie et le peuple congolais.

Après avoir analysé et décortiqué l'appel d'offres de la Cénî sur l'acquisition des kits électoraux, le MLP et FAD Franck Diongo vient d'adresser une correspondance, la deuxième en moins de quinze jours, au secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, dans laquelle cette figure de proue de l'opposition congolaise, à travers l'analyse de la forme et du fond du dossier d'appel d'offres dont il est question, note ses considérations qui font transparaître la duplicité et la complicité de la centrale électorale avec le pouvoir en place et une volonté manifeste de ne pas organiser les élections présidentielle et législatives dans les délais fixés par la Constitution.

Dans ce document qui a été expliqué lors d'une conférence de presse tenue le 3 mars au siège du Mouvement lumumbiste progressiste (MLP), le député Franck Diongo trouve illégal et ambigu que la Cénî fasse appel au Bureau central de coordination (Bceco), qui est une agence parallèle et illégale du gouvernement, pour gérer cet appel d'offre. « Dès lors, il est évident qu'en recourant au Bceco, la Cénî ne peut plus nier de travailler sous le contrôle du pouvoir; compromettant ainsi son



Franck Diongo montrant une copie de l'appel d'offres de la Cénî, avant de la déchirer publiquement. Photo Adiac

indépendance et son impartialité sans lesquelles, elle n'a plus de raison d'être. Elle pourrait arguer qu'elle ne dispose pas de cellule de gestion des projets et des marchés publics, mais cela serait plus grave encore pour une institution qui fonctionne depuis plus de dix ans. Dans tous les cas, c'est au minimum une violation de la loi », a appuyé le président du MLP et du FAD. D'ailleurs, a-t-il poursuivi, le Premier ministre Augustin Matata Ponyo reste le vrai directeur général de cette agence. « La Cénî, nous l'avons attrapée la main dans le sac. Ce qui met à nu son manque

de neutralité, de sincérité, de partialité, etc. », a insisté le député Franck Diongo.

### Les manœuvres dilatoires

Le député MLP a reproché également à cet appel d'offres de la Cénî de ne pas avoir incorporé la contrainte du délai constitutionnel. « La Cénî et le Bceco ont volontairement ignoré la contrainte du délai constitutionnel », a fustigé le président du MLP et du FAD. Pour Franck Diongo, en effet, la Cénî utilise des manœuvres dilatoires en vue de prolonger le pouvoir du régime en place, notamment en usant d'un appel d'offres international

ouvert, qui ne tient pas compte du délai fixé par la Constitution pour l'organisation des élections, notamment la présidentielle, au lieu de recourir aux deux autres possibilités données dont l'appel d'offres international restreint ou l'offre de gré-à-gré. « Alors que la loi en vigueur relative aux marchés publics offre la possibilité d'utiliser la procédure du marché "de gré à gré" ou d'appel d'offres international restreint, la Cénî choisit délibérément de recourir à la procédure de l'appel d'offres international "ouvert". Ce qui ne peut avoir pour conséquence que de retarder l'organisation des élections », a fait constater Franck Diongo, qui a noté que c'est un mépris au peuple congolais que de vouloir tout faire en marge de la loi.

### Rejet de l'appel d'offres, du dialogue et récusation de Corneille Nangaa

En sa qualité de député national et de président du MLP et du FAD, Franck Diongo a rejeté cet appel d'offres de la Cénî, dont une copie a même été déchirée d'une façon symbolique, pour marquer cette inacceptation. Il a également demandé au peuple congolais et à toute l'opposition de le rejeter.

Le président du MLP et du FAD a, en outre, appelé la Cénî à retirer ce document, de le reconsidérer et de procéder à l'appel d'offres restreint ou de gré à gré pour respecter le délai de l'organisation

de l'élection présidentielle. Par contre, le député et son parti politique ont réitéré leur récusation du président de la Cénî, Corneille Nangaa, considéré comme « la pièce par laquelle le scandale arrive et arrivera », qu'ils accusent d'aliéner l'indépendance et l'impartialité de la Cénî.

Franck Diongo et le MLP, qui réaffirment également leur rejet du dialogue politique dilatoire conçu par le président Joseph Kabila « dans le seul but de s'octroyer une présidence à vie », invitent la Communauté internationale à agir plus efficacement pour soutenir le peuple congolais dans sa lutte pour le respect de la Constitution et pour garantir une alternance démocratique au pouvoir en 2016.

Le président du MLP a également fustigé l'injonction faite par le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku, à la Cénî, pour invalider certaines candidatures au poste de gouverneur et vice-gouverneur. Tout en accusant la Cénî de complicité avec la majorité présidentielle, le député note que cet ordre avait pour objectif d'écartier certaines personnalités en vue de favoriser les commissaires généraux nommés. Franck Diongo, qui attend initier une action au Parlement contre les ministres de l'Intérieur et du Plan, a enfin dit considérer que la Cénî n'ayant pas annulé son calendrier des élections, ces opérations devront se passer aux dates marquées sur ce document.

Lucien Dianzenza

## CABINDA

# Le MRPCS réclame la libération des défenseurs des droits de l'homme arrêtés depuis une année

**Pour ce mouvement, ces Cabindais qui totaliseront, le 14 mars, une année de détention, n'ont commis aucune infraction parce qu'ils ont abandonné leur marche, conformément à la décision des autorités, alors que la revendication qu'ils ont voulu faire était conforme à la loi.**

Dans un document envoyé le 3 mars à la communauté internationale, le Mouvement pour la reconnaissance du peuple cabindais et pour sa souveraineté (MRPCS) a réclamé la libération d'un groupe de Cabindais, défenseurs des droits de l'homme, arrêtés depuis une année déjà, ainsi que des pressions sur le gouvernement angolais pour changer sa politique de gestion de cette enclave.

Dans cette liste de personnes arrêtées il y a, selon ce mouvement, le président du Conseil provincial de Barreau du Cabinda, Arao Tempo,

MM. Marcos Mavungo, Manuel Biongo, Gabriel Bilongo et Simao Manuel Buinge.

Le MRPCS a, en effet, noté que, ces Cabindais, dans le cadre de leur mission de défenseur de droits de l'homme, ont décidé d'organiser une marche « pour attirer l'attention du gouvernement angolais sur ce qui se passait au Cabinda », notamment « les souffrances atroces, les injustices persistantes et chroniques, les violations sans retenues des droits et libertés du peuple cabindais et l'oppression profonde sous laquelle le peuple cabindais croupie » car, persuadés que le Cabinda déconnecté de l'Angola avec lequel ils sont séparés par la RDC, les autorités de Luanda sont sous informées du vécu quotidien du Peuple Cabindais.

Dans ce document, ce mouvement a rappelé que la marche était un droit reconnu par la Constitution angolaise « pourvu qu'elle soit autorisée ». Ex-

pliant la démarche qui a prévalu à la tenue de cette activité, le MRPCS a noté qu'une demande d'autorisation de la marche avait été bel et bien déposée auprès du gouverneur provincial du Cabinda pour début mars 2015. « Trois jours avant le jour prévu, la marche a été refusée par le gouvernement provincial sur ordre d'une délégation du gouvernement angolais venu exprès pour cela et la ville du Cabinda a été inondée par des policiers, militaires et agents de sécurité », a regretté ce mouvement qui lutte pour l'indépendance de cette enclave. À l'en croire, malgré la consternation, les organisateurs et le peuple se sont soumis à la décision des autorités angolaises. Mais le MRPCS trouve curieux que les organisateurs aient été arrêtés individuellement, chacun de son côté. « L'arrestation de Me Arao Tempo a été dramatique. N'eût été

la présence des témoins, nous l'aurions perdu pour toujours. Par contre, M. Marcos Mavungo a été arrêté à l'Église catholique où il était en prière », a expliqué ce document signé par le chargé des relations extérieures du MRPCS, JP Laranja.

## Une intervention salutaire de la communauté internationale

Selon le MRPCS, si toutes les arrêtées ont été condamnées par le tribunal à six ans d'emprisonnement, le président du Conseil provincial de Barreau du Cabinda, Me Arao Tempo, a bénéficié d'une libération conditionnelle grâce aux différentes interventions et pressions auprès du gouvernement angolais. Ce mouvement note, toutefois, qu'une note du procureur lui interdit de quitter le territoire du Cabinda. Cependant, a souligné le MRPCS, lui et M. Marcos Mavungo ont besoin des soins spé-

cialisés que l'Angolais ne peut pas dispenser.

Pour ce mouvement, le comportement du gouvernement angolais dans cette affaire montre qu'il est à l'origine ou il est commanditaire des souffrances du peuple cabindais, des violations des droits et libertés du peuple cabindais, des injustices infligées à ce peuple et de l'oppression dans laquelle ce peuple est plongé. « C'est pourquoi il n'a pas besoin qu'une marche attire son attention, craignant au contraire que le monde soit au courant de la situation dans laquelle il a plongé le Cabinda et son Peuple. Et même, pour raison d'intimidation, de nombreux Cabindais ont été arrêtés puis relâchés. C'est le cas, entre autres, du révérend pasteur Analecto, qui est considéré comme trop proche de Me Arao Tempo », a noté le MRPCS.

Lucien Dianzenza

## AFRIQUE

## Le taux d'accès à l'électricité moins rapide que la croissance démographique

**Le taux d'accès à l'électricité estimé à plus de 35% en Afrique permet de raccorder annuellement 25 millions d'habitants supplémentaires.**

À cette vitesse, le continent africain ne pourra pas atteindre le 7e objectif de développement durable de l'ONU (ODD) qui l'oblige à raccorder plus de 60 millions d'habitants par an. Pour réussir cet objectif, les autorités africaines devront doubler les performances actuelles. L'ODD permet de garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et à un coût abordable d'ici à 2030. Et les besoins en financement se situent dans la fourchette de 50 et 80 milliards de dollars US par an pour atteindre tous les objectifs de « l'Initiative Énergie durable pour tous ». D'où l'espoir d'une meilleure implication des privés, notamment dans les énergies renouvelables.

Dans son rapport de suivi de l'Initiative Énergie durable pour tous, la Banque mondiale (BM) présente quelques repères im-

portants. Environ 35% d'Africains ont accès à l'énergie en 2012, contre 32% en 2010. Dans dix-neuf pays du continent, moins d'un habitant sur cinq était raccordé à l'électricité en 2012. Mais l'Afrique continue à évoluer à plusieurs vitesses. Certains pays comme l'Éthiopie, le Nigéria et l'Afrique du Sud ont progressé sensiblement. Par contre, d'autres comme le Mali, le Rwanda et la République du Congo ont connu un taux d'électrification plus rapide que l'accroissement de la population.

Toutefois, en Afrique, le taux de consommation énergétique par habitant reste le plus bas du monde. Le bilan pour l'Afrique est mitigé. En effet, l'analyse révèle que l'Afrique n'est pas prête à atteindre l'accès universel à l'énergie à l'horizon 2030. Il faut changer résolument l'approche en privilégiant des formes d'accès élémentaires mais judicieuses, a expliqué un expert de la BM. L'amélioration de la desserte en électricité n'exigera pas forcément une forte augmentation de la consommation.

Il revient à chaque pays de déterminer raisonnablement le niveau d'accès dont il a besoin d'ici à 2030 et des éventuelles différences de couverture entre les citadins, les périurbains et les ruraux.

On observe une tendance globale assez préoccupante. Par exemple, le nombre d'Africains cuisinant avec des combustibles solides (bois, fumier, etc.) est passé de 708 à 747 millions. Cela veut dire que toute la campagne sur l'accès à des modes de cuisson propres n'a pas atteint ses objectifs. L'Afrique doit faire en sorte que 71 millions d'individus aient chaque année accès à des combustibles propres pour cuisiner, soit 14 fois le dernier niveau atteint, insiste le rapport. Plus de 70% de la consommation totale d'énergie en Afrique proviennent des sources renouvelables, celles-ci concernent essentiellement la biomasse traditionnelle tandis que le potentiel encore inexploité des autres sources reste immense, conclut le rapport.

Laurent Essolomwa

## SPIRITUALITÉ

## La société civile projette une grande « prière pour la nation »

**Face aux enjeux de l'heure, plusieurs Églises de réveil et confessions religieuses se réuniront le 5 mars, au stade des Martyrs de la Pentecôte afin de « prier pour la nation ».**

Les Kinois sont appelés à marcher samedi. Cette « marche pour la paix », ainsi que le dénomment ses initiateurs, devra déboucher sur une grande séance de prière au stade des martyrs. À la manœuvre, des hommes de Dieu ou des pasteurs représentant quelques Églises de réveil et confessions religieuses triées sur le volet. La manifestation se veut à la hauteur des ambitions que nourrissent ce panel des spirituels, tous mus par la volonté d'éloigner, par la prière, le spectre de la violence et des troubles qui plane sur la RDC eu égard à la tension préélectorale. Une vaste campagne de sensibilisation est déjà mise en branle pour faire adhérer le commun des Kinois à ce projet.

Cependant, des cas de résistances sont perceptibles dans la capitale où d'aucuns s'interrogent sur l'opportunité de cette action qui tend à présenter la RDC comme un État en guerre alors qu'il n'en est rien. Et même s'il faille lancer un cri d'alarme pour prévenir tout danger, certaines langues pensent que les pasteurs initiateurs de la marche devraient conformer leurs prières à la justice et la vérité. « Cela veut dire en clair qu'ils ont intérêt à canaliser leur message sur le respect de la Constitution », commente un observateur. Les partisans de la marche légitime, pour leur part, cette action pour autant qu'elle s'emploie à faire comprendre à l'opinion le dialogue qui demeure, dans le contexte actuel, la seule voie susceptible d'éviter au pays les travers d'une crise sociopolitique aux conséquences désastreuses.

Au demeurant, des questions fusent de partout sur la neutralité des initiateurs de cette « marche pour la paix » qui, tout en se réclamant de la société civile, développent plutôt un discours proche de celui du camp présidentiel. Ce qui fait dire à leurs détracteurs qu'ils veulent profiter de la bible pour donner certaines orientations politiques à la population dans le sens d'appui au dialogue, concept très prisé dans les rangs de la majorité présidentielle. En réponse aux critiques dont ils sont déjà l'objet, les initiateurs de la marche se dédouanent en déclarant que l'objectif premier de leur action consiste à contraindre toutes les catégories sociales à aimer et à penser à la République avant toute autre considération.

Alain Diasso

## HANDBALL

## Kinshasa accueillera en juin et juillet l'IHF Trophy 2016

Huit pays de la zone IV -Afrique centrale-se retrouveront à Kinshasa entre le 30 juin et le 7 juillet pour disputer le IHF Trophy 2016.

Capitale de la RDC, Kinshasa accueillera, du 30 juin au 7 juillet, le tournoi IHF Trophy pour la zone Afrique centrale. C'est la décision de la Confédération africaine de handball rendue publique le 2 mars 2016. L'institution faîtière du handball continentale a en fait publié le calendrier général de cette compétition qui se déroule dans les sept zones (II, III, IV, VA, VB, VI et VII) du sport en Afrique. Quarante-huit pays vont prendre part à cette compétition dans différentes zones.

Pour le tournoi de la zone d'Afrique centrale, huit pays vont donc se retrouver à Kinsha-

sa. Il s'agit du Cameroun, de la République Centrafricaine, du Congo Brazzaville (messieurs), du Gabon, du Tchad, du Sao Tomé & Príncipe, de la Guinée Équatoriale et de la République démocratique du Congo, pays hôte.

On note que l'IHF Trophy est une compétition de la Confédération africaine de handball, une compétition dite de proximité, afin de permettre aux pays qui ne prennent pas part aux compétitions internationales de s'y retrouver. Ce tournoi est organisé dans le cadre du développement de la discipline dans les zones de sport sur le continent, apprend-on.

Martin Engimo

**JUSQU'AU 10 MARS 2016**

**C'EST RETROUVER VOS PROCHES**

**WU**

En zone CEDEAO

WESTERN UNION WU

moving money for better  
visitez wu.africa.com

**Ecobank**  
La Banque Panafricaine

Jusqu'au 10 mars 2016, envoyez de l'argent vers les destinations du Mali, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Sénégal, Bénin, Ghana, Nigeria et du Togo dans une agence Ecobank et tentez de gagner par tirage au sort un billet d'avion\* vers votre destination d'envoi.  
\* 04 billets d'avion mis en jeu.  
Les termes et conditions de la promotion s'appliquent et sont disponibles dans les agences participantes chez l'étude de Maître Béatrice DIANZOLO, huissier de justice, sise Immeuble Billal 0086/A, face ambassade de la Russie Centre-ville Brazzaville. Tél. : 055211291.  
© 2016 Western Union Holdings, Inc. All Rights Reserved.

**AIRFRANCE**  
FRANCE IS IN THE AIR

AU DÉPART DE BRAZZAVILLE

**PARIS**

À PARTIR DE

**583 800 FCFA** TTC A/R

**AIRFRANCE KLM**

WWW.AIRFRANCE.CG

Tarif aller/retour, disponible jusqu'au 17/12/2015, toutes taxes comprises et hors frais de service en date du 02/10/2015. Envolez-vous jusqu'au 17/12/2015, pour un séjour de 7 jours à 12 mois. Offre soumise à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez-vous auprès d'Air France au 05 531 21 51 ou 22 281 27 19 ou de votre agence de voyages ou sur www.airfrance.cg

## VIE ASSOCIATIVE

## 2AFC lance une campagne d'adhésion

Représentation de la fondation AfricaFrance pour une croissance partagée, l'association AfricaFrance Congo (2AFC) a lancé le 26 février dans la salle de conférence de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers une campagne d'adhésion des entreprises à cette organisation qui entend oeuvrer pour le développement de l'entrepreneuriat congolais.

L'opération a été lancée par Sylvestre Didier Mavouenzela, président de cette Chambre et président du bureau exécutif de la 2AFC, qui a au préalable présenté l'association et la fondation puis instruit l'auditoire sur son bien-fondé. Cette présentation a été renforcée par la projection d'un film sur la fondation AfricaFrance.

Notons que 2AFC dont la présidence d'honneur est assurée par Jean Jacques Bouya, ministre délégué à la présidence de la République, chargé de la Délégation générale aux Grands travaux, a été lancée le 14 mars 2015 à Brazzaville. C'est la première association miroir, c'est-à-dire la première représentation en Afrique de la fondation AfricaFrance créée à l'issue du

sommet Afrique-france 2014. Cela, en vue d'un établissement de nouveaux rapports entre l'Afrique et la France. Des rapports basés sur des partenariats gagnant-gagnant. La fondation se présente comme une initiative efficace de croissance économique partagée entre la France et le Congo, un réseau entrepreneurial pour des actions dynamiques et efficaces destinées à la création d'une croissance économique de l'Afrique. Cette organisation est soutenue par la France à hauteur de 30 millions d'euros.

2AFC entend renforcer la relation économique entre la France et le Congo; structurer un tissu entrepreneurial congolais performant; mettre en place une communauté d'intérêt économique et des méca-

nismes susceptible d'impulser une croissance durable entre la France et le Congo. Son axe de travail porte sur le portage par les entrepreneurs congolais d'entreprises françaises; le compagnonnage industriel, c'est-à-dire faire de sorte que chaque entreprise congolaise ait un partenaire du nord. À cela s'ajoute la formation, dans ce cadre, a informé Sylvestre Didier Mavouenzela, un accord a déjà été signé avec Yvelines Coopération industrielle pour le développement d'une formation dans la filière bois. « Ce sont les membres et l'assemblée générale. C'est pourquoi nous lançons cette campagne d'adhésion. Pour atteindre ses objectifs, 2AFC souhaite mobiliser les entreprises congolaises afin qu'elles contribuent toutes à la création des richesses qui généreront la croissance dans notre pays », a dit le président de 2AFC qui a, par ailleurs, exhorté les entreprises à travailler en synergie et à adhérer à cette association consi-

dérée comme un espace privilégié de concertation, un outil de plus dans la structuration du tissu entrepreneurial congolais.

Cette association est aussi un outil de lobbying. « Aujourd'hui, il faut passer le message par plusieurs canaux car la bataille économique est rude. Vous devez vous prendre en charge et briser la solitude des entreprises qui vous empêche d'évoluer. Quand vous êtes une force organisée votre voix porte », a-t-il souligné avant d'ajouter : « Il faut que les entreprises congolaises prennent la place qui leur est réservée dans l'association. Un des premiers objectifs que l'association doit atteindre, c'est le développement de l'entrepreneuriat congolais ».

La campagne d'adhésion des nouveaux membres concerne toutes les entreprises et tous les secteurs d'activités. Toutefois, a expliqué Sylvestre Didier Mavouenzela, l'éducation, la formation, l'agriculture,

l'agro-industriel, la sous-traitance pétrolière, le bois, le service et commerce constituent les secteurs prioritaires. La campagne a été précédée par la mise en place d'un plan d'action qui sera soumis aux membres.

L'initiative a été saluée par les participants qui ont, par ailleurs, souhaité pendant les échanges intervenus après la présentation de l'association, que l'obtention du visa pour la France leur soit facilitée pour un compagnonnage effectif, et qu'il y ait des rapports véritablement équilibrés entre les partenaires du nord et du sud. Au terme de l'activité, la plupart des entreprises présentes ont signé leur fiche d'adhésion car, comme l'a estimé Dabilo Berdy d'Aslog : « Travailler en synergie c'est la meilleure des choses pour les entreprises du Congo ». Cette campagne d'adhésion lancée à Pointe-noire va se poursuivre dans les autres villes du pays.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

## TRANSPORTS EN COMMUN

## La tenue vestimentaire des chauffeurs semble être oublié

Lors d'une réunion, le 6 septembre 2013, avec les membres de l'intersyndicale des transporteurs en commun et le patronat, le maire de la ville de Pointe-Noire, Roland Bouiti-Viaudo, évoquait avec insistance l'importance du port de la tenue par les chauffeurs de taxi, de bus et les contrôleurs. Cette décision est, jusqu'aujourd'hui, au point mort car les choses n'avancent pas.

cela, au cours de cette rencontre, Roland Bouiti-Viaudo avait déclaré : « Il s'agit pour nous d'éviter la confusion entre les chauffeurs de transport en commun et ceux qui ont des véhicules utilitaires, qui ne font pas le transport en commun. Nous avons à cœur ce problème de sécurité parce qu'au moment où nous prenons cette délibération, dans la ville, il y a une forte insécurité. Des braquages se font à l'aide

de vêtements, rien n'est encore fait. Et pourtant la tenue a été déjà présentée au public. C'est un pantalon bleu de nuit et une chemise jaune pour les chauffeurs, avec manches longues ou courtes, flanquées de deux poches rabats, portant sur la poche gauche un macaron ou écusson frappé d'insignes VPN, le tout soutenu par une paire de chaussures. Les contrôleurs, quant à eux, devaient se vêtir d'un pantalon bleu de nuit, d'une che-

## KOUILOU

## Cimaf Congo commence ses activités

Le démarrage des activités de l'usine Ciments de l'Afrique (Cimaf) située à Makola, dans la sous-préfecture de Hinda, (département du Kouilou) a été rendu effectif avec son inauguration le 3 mars par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

La cérémonie intervient deux ans après la pose de la première pierre de construction de cette unité de production de ciment, le 23 mars 2014, par le chef de l'État. Cimaf Congo est une usine ultra moderne, fruit de la coopération entre le Congo et le Maroc dont la mise en place a nécessité un investissement de plus de 35 milliards. Dotés des dernières technologies disponibles, Cimaf Congo produira, selon Anas Sefrioui, président directeur général du groupe ciments de l'Afrique, un ciment de qualité répondant aux normes internationales. Sa capacité de production est de 500.000 tonnes par an expansive à 1.000.000



L'usine CIMAF inaugurée par le chef de l'État le 03 mars 2016

de tonnes.

Avec l'inauguration de cette usine le Congo se rapproche peu à peu de l'équivalent des besoins intérieurs en ciment estimés à 2.000.000 de tonnes par an, comme l'a expliqué Isidore Mvouba, ministre d'État, ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé : « La capacité de production de cette nouvelle unité Cimaf est estimée à 500.000 tonnes à laquelle s'ajoutent celles de Forspak 400.000 tonnes, et Sonoc 300.000 tonnes, Unibeco 100.000 tonnes. Dangote, dans la Bouenza, sera à même de produire 1.500.000 tonnes par an, Diamond Cement à Mindouli 600.000 tonnes par an puis plus tard une capacité de production de 1.200.000 tonnes. Toutes ses productions mises bout à bout combleront largement les besoins en consommation domestique et généreront un surplus en ciment destiné à l'exportation, pour le grand de la construction dans notre pays, quand le bâtiment va tout va ».

L'usine va générer 1000 emplois directs et indirects avec plus de 95% d'emplois réservés aux nationaux. Cela à la satisfaction du préfet du département du Kouilou qui, dans son mot de bienvenue, a remercié le président de la République pour ces opportunités d'emploi et pour la possibilité donnée aux populations du Kouilou d'accéder à la modernité. Une cérémonie de décoration a eu lieu au terme de l'activité, qui a connu la présence de l'ambassadeur du Maroc au Congo.

L.P.C.N



À gauche la tenue des contrôleurs et celle des chauffeurs à droite Crédit photo «Adiac»

Le port de la tenue va permettre non seulement aux autorités locales d'identifier sans problème les chauffeurs de transport en commun et ceux des véhicules utilitaires mais également de faire face aux problèmes d'insécurité, en l'occurrence les braquages qui se font à l'aide de véhicules de transport en commun. C'est pour

de véhicules de transport en commun, particulièrement des taxis. C'est donc pour prévenir cela que nous avons souhaité mettre en application assez rapidement cette mesure ».

En Effet, la loi sur le port de la tenue devait entrer en vigueur depuis le 15 septembre 2013, comme cela avait été annoncé. Malheureu-

sement, rien n'est encore fait. Et pourtant la tenue a été déjà présentée au public. C'est un pantalon bleu de nuit et une chemise jaune pour les chauffeurs, avec manches longues ou courtes, flanquées de deux poches rabats, portant sur la poche gauche un macaron ou écusson frappé d'insignes VPN, le tout soutenu par une paire de chaussures.

Le port du nœud ou d'une cravate bleue pour les chauffeurs est facultatif.

Hugues Prosper Mabonzo

## LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

## Les affichages des seizièmes de finale

Les affiches des 16e de finale de la Ligue africaine des champions ont été dévoilées au terme du tour préliminaire.

L'Athlétic club Léopards de Dolisie qui rentre en lice à cette étape sera reçu entre le 11 et 13 mars par le Club sud-africain de Mamelodi Sundowns. Le match retour est prévu une semaine après. Mamelodi Sundowns a été finaliste de la Ligue des champions en 2001. Ce sera sa première confrontation avec l'AC Léopards de Dolisie qui connaît bien le football sud-africain pour avoir livré quatre rencontres avec Orlando Pirates soldées par deux victoires des sud-africains contre une pour l'AC Léopards et un match nul. L'Etoile du Congo, quant à elle, accueillera l'Entente sportive de Sétif d'Algérie avant d'aller négocier sa qualification en Algérie. L'Entente sportive de Sétif (ESS) est une adversaire de taille pour l'Etoile du Congo. Elle a déjà remporté à deux reprises la Ligue africaine des champions notamment en 1988 et 2014 puis une super coupe en 2015. L'ESS a été finaliste de la Coupe de la CAF en 2009. L'ESS sera à son troisième déplacement au Congo depuis 2010. Cette année, elle avait éliminé les Diables noirs en préliminaire de la Ligue des champions. Les Diablotins l'avaient emporté à Brazzaville 3-2 puis s'étaient inclinés à Sétif 0-2. En 2013, l'ESS a rencontré l'AC Léopards en huitième de finale de la même compétition. Les Fauves du Niari avaient gagné la première manche 3-1 avant de s'incliner en terre algérienne sur ce score identique. C'est lors de la séance des tirs au but que les Congolais s'étaient qualifiés pour la phase de poules. L'Etoile du Congo est déjà avertie. Des trente-deux clubs engagés à cette étape, seuls seize verront les huitièmes de finale.

## Le programme complet

AS Vita club de Kinshasa- Club Ferroviario de Maputo  
Mamelodi Sundowns- AC Léopards de Dolisie  
Warri Wolves du Nigeria- Al Merreikh d'Omdurman  
Etoile du Congo-ES Setif d'Algérie  
Saint George FC d'Ethiopie- Tout Puissant Mazembé de la RDC  
Enyimba FC du Nigeria- Vital'O du Burundi  
Olympique de Khouribga du Maroc- ES Sahel de la Tunisie  
Stade Malien-Coton sport de Garoua  
Zesco United de la Zambie- Horoya AC de la Guinée  
APR FC du Rwanda- Young Africans de Tanzanie  
Clube Desportivo Recreativo Libolo d'Angola - Al Ahly d'Egypte  
Union sportive de Douala-Zamalek d'Egypte  
Club africain de Tunis - Mouloudia olympique de Bejaïa du Maroc

James Golden Eloué

## PARUTION

## Michel Innocent Peya présente « L'unité de commandement dans les organisations civiles et militaires au Congo-Brazzaville »

La présentation du livre a eu lieu à l'amphithéâtre 1600 de l'université Marien-Ngouabi, en présence de nombreux étudiants. Elle a été suivie d'une conférence-débat sur le Management des nations « Problématique de la certitude dans la gouvernance des États ».

Préfacé par Emmanuel Okamba et édité à l'Harmattan, ce livre de 226 pages, étudie l'unité de commandement, principe de direction des organisations d'origine militaire introduit dans les organisations civiles par Henri Fayol au début du siècle. L'auteur s'appuie sur le cas des organisations civiles du Congo-Brazzaville pour montrer l'universalité de ce principe qui réactualise le commandement dans les armées. L'unité de commandement doit son efficacité aux piliers que sont le degré d'engagement, l'obéissance et l'éthique qui poussent le subordonné à obéir aux ordres de son supérieur.

A l'ère de la société de l'information et de la communication, son efficacité est de plus en plus incertaine, face à l'agent intelligent. L'apprentissage organisationnel qui favorise l'autonomie, l'innovation et la responsabilité de cet agent, au-delà de l'engagement, favorise l'acceptation du commandement dans les organisations. Il rend possible le partage de l'information entre le supérieur hiérarchique et son collaborateur, et tend à améliorer l'efficacité de l'unité de commandement autour du principe de l'unité de sens.

Un débat sur le : Management des



Dr Michel Innocent

nations « Problématique de la certitude dans la gouvernance des États » s'est instauré

Au-delà de la présentation du livre « L'unité de commandement dans les organisations civiles et militaires au Congo-Brazzaville », le docteur Michel Innocent Peya a tenu une conférence sur le Management des nations « Problématique de la certitude dans la gouvernance des états ».

Cette conférence a épluché l'incertitude dans la gouvernance des États. Elle en a défini les causes, les conséquences et les solutions. L'unité de commandement principe de direction des organisations doit son efficacité aux piliers que sont le degré d'engagement, l'obéissance et l'éthique qui poussent le subordonné à obéir aux ordres de son supérieur hiérarchique. Cette incertitude a lieu quand l'unité de commandement (4<sup>ème</sup> principe du management), est violée. Selon Henri Fayol, « lorsqu'elle est violée,

l'autorité est atteinte, la discipline compromise, l'ordre est troublé, la stabilité est menacée ».

Pour y remédier, la gouvernance doit être assurée par les leaders compétents, visionnaires, charismatiques, rassembleurs, fédérateurs et soucieux de l'intérêt général sans oublier un mode de démocratie locale à développer comme mode de gestion et de développement des États.

Michel Innocent Peya est docteur en sciences de gestion, spécialiste du leadership et du management des organisations. Commissaire-lieutenant-colonel, il dispense des cours de management à l'Académie des Beaux-arts de Brazzaville (ABAB). Ses travaux de recherche sont centrés sur le leadership et la gestion financière dans les organisations.

Le nouvel ouvrage est vendu à 23 Euros, soit 15.000 FCFA.

Bruno Okokana

## BRIN D'HISTOIRE

## Regard sur les cinquante dernières années(1965-2015) (8) 1972

Brazzaville, plongée dans la fièvre de la Coupe d'Afrique des Nations, est secoué par un coup d'Etat, mené par une frange du Parti congolais du travail. Les contemporains de cet événement sont muets comme des carpes. Nous n'en saurons guère plus sur les aspects « occultes » de cette conspiration. Ce qu'on peut dire cependant, ce genre de pronunciamiento n'est plus guère possible. La démocratie, faisant son petit bonheur de chemin, contrarie désormais les rêves de ceux qui en appellent aux armes ou à la rue pour prendre le pouvoir. Autres temps, autres mœurs. Drapés des oripeaux de la démocratie, ils n'en demeurent pas moins partisans de la violence dans la vie politique. Ils continuent de se tromper d'époque.

Assez rapidement, le M22 est éclipsé par la victoire inespérée des Diables Rouges, Petit Poucet de la compétition, aux dires des bookmakers, à la Coupe d'Afrique des Nations (Can), du 23 février au 5 mars 1972). À cette occasion, un disque souvenir de la 8ème coupe d'Afrique des nations est édité chez African, sous la référence 90571. Il est réalisé par l'Ortf

(Office de radiodiffusion et de télévision française), sous la direction de Pascal Bruno, journaliste.

Samedi 18 mars 1972, au Palais de Justice de Brazzaville, une Congolaise prête serment en qualité de magistrat. Une première dans les annales de la Justice de notre pays. Mme Mambou née Pambellot Agathe, c'est d'elle qu'il s'agit, après ses études à l'école urbaine des filles de Pointe-Noire, en 1956, entre au Lycée Victor Augagneur où elle obtient son Bepc. Elle est réputée première congolaise bachelière de cet établissement, en 1965. C'est au Centre d'enseignement supérieur de Brazzaville qu'elle entreprend ses études supérieures, qu'elle poursuit, ensuite, en France. Elle obtient sa licence en droit à Paris, en 1969. Avant de rentrer au Congo, elle suit une formation professionnelle au centre national d'études judiciaires en 1969-1970, suivie d'un stage au tribunal de Grande instance de Melun, en région parisienne.

Sans transition et sans nombrilisme, il convient de signaler, ici, que les Congo-

lais, précurseurs à certains égards, organisent, en cette année convulsive, le premier événement politique, dénommé conférence nationale, en Afrique. Longtemps avant les conférences du même nom, post-La Baule. La Conférence nationale d'information se déroule à l'Hôtel de ville du 15 au 18 avril 1972 sous la présidence du Commandant Marien Ngouabi, entouré de Pierre Nze et Ange Pougui, membres du bureau politique et d'Ekamba Elombe, chargé de la Presse et Propagande. Elle avait un but informatif. Suite au coup d'Etat manqué, il était urgent d'expliquer au peuple, les enjeux de l'heure. Elle a donné lieu à des joutes oratoires mémorables. Un événement chasse l'autre, avec une rare rapidité, en cette année 1972; c'est le cas de la consécration de l'église Saint-Pierre Claver à Baongo, dimanche 23 avril, qui focalise l'attention du public, après le tumulte causé dans la capitale congolaise par les mutins du 22 février.

Décès, le vendredi 5 mai 1972, à Madrid en Espagne, de l'abbé Fulbert Youlou, premier président de la République du Congo. Sa dépouille mortelle est transférée, le 11 décembre suivant, à

Brazzaville. Il repose dans sa maison de Madibou, son village natal, depuis le 16 décembre 1972. Pour l'histoire, signalons que l'ancien président ghanéen, Kwame Nkrumah, est décédé quelques jours avant Fulbert Youlou. Le 28 mai 1972, une grande figure de Brazzaville, Raphaël Bouboutou meurt dans la capitale. Né en 1905 à Mbanza-Ngueri, il laisse au pays une prestigieuse lignée d'enfants.

La Coupe d'Afrique centrale se déroule à Brazzaville, du 13 au 23 juillet 1972. C'est l'occasion de nous souvenir de Raoul Okoumou, secrétaire permanent des éliminatoires des 2èmes Jeux Africains et de la coupe précitée.

En littérature, parution du livre de Martial Sinda sur le « Messianisme congolais ». Grand prix littéraire de l'Aef (Afrique équatoriale française) en 1956, il est né en 1935 à Mbamou-Matoumbou (Kinkala). Sylvain Bemba, de son côté, reçoit le Prix des auditeurs du concours théâtral interafricain de l'Ortf pour l'année 1972. Il a déjà gagné un prix, du même concours, sous un pseudonyme.

MFUMU